



Budget primitif

2012

Rapport de  
présentation

Conseil de communauté  
du 19 décembre 2011

**Grand**  
**le** **TOULOUSE**  
communauté urbaine



## 2012 : le Grand Toulouse poursuit nécessairement son ambitieux projet métropolitain

En 2012, malgré une crise financière sans précédent le Grand Toulouse poursuit la mise en œuvre de son projet communautaire à 37 communes avec un budget qui avoisine le Milliard d'euros<sup>°</sup> :

- Un programme d'investissement de près de 300 M€ y compris les budgets annexes.
- Et une solidarité réelle entre les communes au moyen de la fiscalité partagée et d'une dotation de solidarité renouvelée.

Le projet territorial du Grand Toulouse est :

- ▶ Attractif, à travers la poursuite de son soutien au développement économique et à l'emploi le renforcement des fonctions métropolitaines avec le parc des expositions et le développement des actions visant le rayonnement à l'international.
- ▶ Dynamique, durable et solidaire : le Grand Toulouse consacre 1/3 de ses ressources aux grands projets urbains et au relèvement du défi climatique. Ce défi concerne les actions (la biodiversité, l'énergie...) et les méthodes en développant le partenariat et la concertation.
- ▶ Équilibré, en structurant l'espace grâce aux compétences déplacements (multimodaux, collectifs...), eau et déchets qui représentent la moitié du budget. De nouveaux projets sont lancés comme l'Axe Garonne qui va permettre la valorisation des berges de la Garonne.
- ▶ Administré par un appui aux directions opérationnelles. Le Grand Toulouse se dote d'un logiciel de gestion financière performant afin de rendre les mutualisations les plus efficaces possibles.

<sup>°</sup> budget principal et budgets annexes hors opérations d'ordre et mouvements réciproques





## Sommaire

Contexte économique et évolutions législatives	P. 6
Chiffres clé	P. 8
Le budget du Grand Toulouse en 2012	P. 10
• Les produits de fonctionnement	P. 12
• Les dépenses de fonctionnement	P. 17
• L'effort d'équipement	P. 25
• Le financement des dépenses d'investissement	P. 32
L'équilibre des budgets annexes	P. 34
Annexes :	P. 37
✓ Méthodes, abréviations et définitions	
✓ Balances du budget principal et des budgets annexes	

# Contexte économique et évolutions législatives

## Les mesures du projet de loi de finances 2012 concernant les collectivités locales et leurs conséquences pour le Grand Toulouse

- La poursuite de la réforme fiscale : le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales

En complément du train de mesures législatives concernant la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme de la fiscalité locale, l'Etat instaure un fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

A compter de 2012, il est créé, à destination des communes et EPCI à fiscalité propre, un fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales. En l'état actuel du projet de loi, fin novembre 2011, les caractéristiques sont les suivantes :

Au niveau national, la **montée en charge** sera progressive de 2012 à 2015 : **250 M€ en 2012**, puis 500 en 2013, 750 en 2014 et en 2015, 2% des recettes fiscales des communes et groupements soit un montant qui devrait atteindre à terme **1 milliard d'euros**.

L'Assemblée nationale a proposé un étalement supplémentaire d'une année.

Pour la mise en œuvre du fonds **6 strates démographiques** sont proposées :

- De 0 à 9 999 habitants
- De 10 000 à 19 999 habitants
- De 20 000 à 49 999 habitants
- De 50 000 à 99 999 habitants
- De 100 000 à 199 999 habitants
- De 200 000 et plus

Ces strates concernent aussi bien les EPCI que les communes restées isolées.

La construction de la carte intercommunale n'étant pas achevée, l'entrée de communes isolées dans des EPCI dans les 2 prochaines années vont rendre très instable l'équilibre du système. Il est dommage que l'Etat n'ait pas attendu l'achèvement du système intercommunal.

Pour la mise en œuvre du fonds, un nouvel indicateur a été prévu : le **potentiel financier agrégé**. Son but est de permettre de comparer les ressources de chaque territoire.

Pour un groupement à fiscalité propre unique, le montant du PFI est l'addition des masses suivantes :

- Le potentiel fiscal TH, FB, FNB consolidé du groupement (somme des Bases \* taux moyens nationaux consolidés EPCI et communes)
- Le potentiel fiscal CFE (Bases \* taux moyen national)
- Le produit de CVAE+IFER+TAFNB+TASCOM
- Le FNGIR (positif ou négatif) et la DCRTP
- Le produit des jeux, de la surtaxe des eaux minérales et des redevances minières
- La dotation de compensation de l'EPCI et la dotation forfaitaire des communes

Les contributeurs au fonds sont :

- Les communes isolées dont le PFI par habitant est supérieur à 90% du PFI agrégé moyen par habitant de leur strate démographique.
- Les ensembles intercommunaux dont le PFIa par habitant est supérieur à 90% du PFIa moyen par habitant de leur strate démographique.

Le prélèvement, calculé pour atteindre le montant prévu pour l'année (250 M€ en 2012), est réparti entre les ensembles intercommunaux et les communes isolées (définis comme contributeurs) en fonction de l'écart relatif entre le PFIa par habitant de l'ensemble intercommunal ou le PFI de la commune isolée et le PFIa moyen par habitant de la strate démographique. Cet écart est multiplié par la population.

Cette contribution au fonds serait répartie entre les EPCI et ses communes membres au prorata des produits fiscaux perçus minorés pour l'EPCI de l'attribution de compensation reversée aux communes. Le texte prévoit la possibilité de fixer des modalités de répartition interne au groupement par délibération votée à l'unanimité.

Le prélèvement (FPIC +FSRIF) pourrait être plafonné pour ne pas dépasser 15 %, par exemple, des recettes fiscales de l'ensemble intercommunal.

Les montants levés au titre du fonds (1 Md en 2015) seront reversés aux communes et ensemble intercommunaux en fonction d'un indice synthétique prenant en compte le Potentiel financier, les revenus et l'effort fiscal.

Les bénéficiaires du fonds seront les communes ou EPCI qui seront classés dans la première moitié d'une liste définie par ordre décroissant de cet indice synthétique suivant :

- 40% de A ; A = le PFIa moyen par habitant de la

# Leurs conséquences pour le Grand Toulouse

strate et le rapport entre le PFIA par habitant de l'ensemble intercommunal

- ▮ 40% de B; B = le revenu moyen par habitant des collectivités de Métropole et le rapport entre le PFIA par habitant de l'ensemble intercommunal
- ▮ 20% de C ; C étant le ratio mesurant l'effort fiscal. Celui-ci a été ajouté par l'Assemblée avec un plafonnement à 0.9.

Les sommes perçues sont réparties entre l'EPCI et les communes membres en fonction :

- ▮ De leurs produits fiscaux sans tenir compte de l'attribution de compensation
- ▮ Du CIF, décidé par délibération prise à la majorité qualifiée puis entre communes en fonction des produits fiscaux
- ▮ De critères librement choisis décidé par délibération votée à l'unanimité puis entre communes en fonction des produits fiscaux

Il est important de noter qu'une commune appartenant à un EPCI est tributaire de celui-ci. Elle contribue si le territoire est contributeur et elle est bénéficiaire du reversement si l'EPCI l'est également, quelles que soient ses caractéristiques individuelles de commune riche ou pauvre.

- **L'évolution des dotations de l'Etat : en 2012, l'Etat gèle comme en 2011, les enveloppes financières en valeur**

De 2011 à 2014, l'Etat a décidé de geler les crédits alloués aux collectivités locales et à leur groupements. L'enveloppe normée consacrée à la plus grande partie des dotations ne variera pas en valeur. Ce qui signifie une perte du pouvoir d'achat des collectivités. En 2012, cette perte représente 1.75% c'est-à-dire l'inflation, sur ce seul budget.

- **La dotation globale de fonctionnement des communautés urbaines**

Elle est composée de deux parts : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation

La dotation d'intercommunalité des communautés urbaines est déterminée en fonction d'un montant par habitant multiplié par le nombre d'habitants. Pour les nouvelles communautés urbaines le montant inscrit dans la loi de finances de 2009 était de 60 euros par habitant. Ce montant est figé depuis cette date. L'augmentation de la dotation d'intercommunalité n'augmente donc plus qu'en fonction de la croissance démographique.

La dotation de compensation qui remplace la compensation de la suppression progressive de la part salaire

(CSPPS) de la TP de 1999 diminuent en 2012 de 0.9%.

- **Les compensations fiscales**

La plupart des dotations fiscales font partie des dotations d'ajustement de l'enveloppe normée. Dans le projet de loi de finances, les compensations diminuent de 14.5%.

- **Les grandes lignes du budget 2012**

Le débat d'orientations budgétaires a été l'occasion de présenter les grandes lignes de politique budgétaire retenues en 2012 :

- **La fiscalité**

Le produit fiscal large total (contributions directes et compensations fiscales) attendu est de 632 M€. Ce produit ne tient pas compte d'une augmentation des taux. Lorsque le Grand Toulouse recevra la notification de ses ressources fiscales il devra ajuster ces taux d'imposition, en fonction de cette valeur cible.

- **La dotation de solidarité**

Le montant envisagé pour 2012 est de 7 M€ contre 3.5 M€ en 2011.

- **La péréquation nationale** : son montant n'est pas connu à ce jour et les évolutions permanentes du PLF de 2012 rend une estimation difficile à établir. Elle a donc été « provisionnée » à hauteur de 1.5 M€ dans le budget 2012. du Grand Toulouse. S'agissant des reversements des communes aucune simulations n'étant possible aucun montant n'a été inscrit.

- **Le programme d'actions communautaires**

Le budget 2012 de fonctionnement, hors reversements aux communes (293 M€) et frais financiers, est de 380 M€ pour l'ensemble des compétences du Grand Toulouse (349 M€ en 2010).

- **Le programme d'investissement**

Le budget 2012 traduit les nombreux projets et engagements du Grand Toulouse. En 2011, les interventions inscrites représentaient 254 Millions d'euros. **En 2012, le Grand Toulouse programme un niveau d'investissement de 273 M€, 291 M€ avec les budgets annexes.** 77% du budget d'investissement sera exécuté en autorisations de programme / crédits de paiement. Les autorisations de programmes représentent un engagement pluriannuel de 1 Md€ de 2010 à 2015.

## Les chiffres clé consolidés : budget principal et budgets annexes

Le montant total des inscriptions budgétaires en 2012, comme le montre le tableau ci-dessous va s'élever à 1,6 milliard d'euros. Il était de 1,4 milliard d'euros en 2011;

Ces chiffres incluent le montant de toutes les dépenses y compris les mouvements internes des budgets (mouvements d'ordre comme les amortissements, les mouvements entre budgets comme les subventions aux budgets annexes...).

**Les dépenses réelles consolidées sont de 1 025 M€** tous budgets confondus (975 M€ en 2011). Ces 1 025 M€ sont consacrés :

- ✓ Aux reversements obligatoires aux communes c'est-à-dire l'attribution de compensation soit 286 M€ (285 M€ en 2011),
- ✓ Aux coûts de structure et de dette qui représentent 117 M€ (108 M€ en 2011),
- ✓ Aux interventions communautaires.

Les dépenses d'interventions de 610 M€ au total (589 M€ en 2011) permettront :

- ✓ Une dotation de solidarité aux communes

de 7 M€ (3.5 M€ au budget 2011),

- ✓ La réalisation des compétences du Grand Toulouse hors frais de structure : 326 M€ (303 M€ en 2011),
- ✓ L'inscription de dépenses d'investissement hors dette et hors dépenses de structure de 278 M€ (276 M€ en 2011).

La progression des interventions communautaires entre 2011 et 2012 est de 3.7% en nominal et de 1.8 % en réel (compte tenu de l'inflation prise en compte à 1.75%).

Budgets	Investissement	Fonctionnement	Total
Budget principal	568,83 M€	732,87 M€	1 301,70 M€
Assainissement	71,54 M€	22,29 M€	93,83 M€
Eau	27,11 M€	28,36 M€	55,47 M€
Immobilier d'entreprises	4,08 M€	8,93 M€	13,01 M€
Cancéropôle	58,52 M€	43,14 M€	101,66 M€
Lotissement Elca	0,65 M€	0,79 M€	1,44 M€
Infrastructure Métropolitaine de Télécommunications	4,20 M€	1,23 M€	5,43 M€
Bordelongue	2,64 M€	2,64 M€	5,28 M€
Aérodrome de Lasbordes	0,06 M€	0,13 M€	0,19 M€
4 Saisons - Fontbeuzard	0,35 M€	0,53 M€	0,88 M€
<b>Total</b>	<b>737,99 M€</b>	<b>840,90 M€</b>	<b>1 578,89 M€</b>



# Les chiffres consolidés : budget principal et budgets annexes

REPARTITION DES DEPENSES INSCRITES DANS LES BUDGETS 2012											
	Budget principal	Assainissement	Eau	Immobilier d'entreprises	Cancéropôle	Eica	IMT	Bordelongue	Lasbordes	Quatre Saisons	TOTAL
Dépenses de fonctionnement	732,87	22,29	28,36	8,93	43,14	0,79	1,23	2,64	0,13	0,53	840,90
Dépenses d'investissement	568,83	71,54	27,11	4,08	58,52	0,65	4,20	2,64	0,06	0,35	737,99
<b>TOTAL</b>	<b>1 301,70</b>	<b>93,83</b>	<b>55,47</b>	<b>13,01</b>	<b>101,66</b>	<b>1,44</b>	<b>5,43</b>	<b>5,28</b>	<b>0,19</b>	<b>0,88</b>	<b>1 578,89</b>
Opérations d'ordre	65,81	9,48	5,44	2,50	76,17	1,30	0,85	5,28	0,00	0,70	167,53
Opérations entre budgets du Grand Toulouse	7,36	2,71	11,71								21,77
Opérations d'ordre interne	271,00	53,80	15,60	1,39	19,00		2,90				363,69
Dépenses réelles (TOTAL-opérations d'ordre, réciproques et internes)	957,53	27,85	22,72	9,12	6,49	0,14	1,68	0,01	0,19	0,18	<b>1 025,8</b>
Attribution de compensation	285,87										285,87
Total hors attribution de compensation	671,66										671,66
Moyens généraux et communication	96,80										96,80
Avances aux SEM et achat d'actions	0,00										0,00
Annuité de la dette	17,23	4,53	1,87	3,07	3,74	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	30,47
Dépenses imprévues, péréquation et divers	2,64										2,64
<b>Total coûts de structure</b>	<b>116,67</b>	<b>4,53</b>	<b>1,87</b>	<b>3,07</b>	<b>3,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129,91</b>
Dotation de solidarité communautaire	7,00										7,00
Investissements	253,57	12,44	9,59	0,19	0,00	0,00	1,30	0,00	0,06	0,18	277,32
Actions (fonctionnement)	294,42	10,88	11,26	5,86	2,75	0,14	0,35	0,01	0,13	0,00	325,80
<b>Total des interventions communautaires</b>	<b>554,99</b>	<b>23,32</b>	<b>20,85</b>	<b>6,05</b>	<b>2,75</b>	<b>0,14</b>	<b>1,65</b>	<b>0,01</b>	<b>0,19</b>	<b>0,18</b>	<b>610,12</b>
<b>Rappel 2011</b>	<b>522,94</b>	<b>28,89</b>	<b>23,53</b>	<b>5,39</b>	<b>5,71</b>	<b>0,03</b>	<b>1,19</b>	<b>0,80</b>	<b>0,21</b>	<b>0,08</b>	<b>588,77</b>

# Présentation générale du budget principal

Le tableau ci-après montre les évolutions du budget principal de 2011 à 2012.

Globalement le budget évolue de 5 % par rapport au budget primitif de 2011.

**En fonctionnement** la progression des dépenses de 7.6 % est due principalement à l'**augmentation de la contribution au Syndicat des transports de 10 M€** et à l'intégration des dépenses nouvelles des **communes entrantes** au Grand Toulouse.

L'investissement est une priorité de ce budget 2012. Pour le seul budget principal 273 M€ sont inscrits qui s'additionneront aux restes à réaliser de 2011 (environ 50 M€).

La description détaillée des inscriptions budgétaires montrera que, compte tenu de l'accompagnement du développement du territoire, qui reste un objectif constant du Grand Toulouse, les efforts portés en direction des infrastructures urbaines et notamment des transports collectifs ainsi que des services urbains sont augmentés dans ce budget 2012. Par ailleurs, le budget 2012 prend en compte un niveau conséquent d'investissement pour une perspective de développement durable de l'agglomération.

Le pacte de 2005 prévoyait des règles de prudence et d'évolution proposant un financement

partagé entre l'emprunt (moins de 50% du financement des dépenses d'équipement) et la fiscalité qui nourrit l'autofinancement net (supérieur à 15%).

En 2009 et 2010, avec le transfert des compétences des communes de 2008 et la diversification des recettes assurant le financement de ces dernières, les équilibres financiers ont été consolidés. En 2012, les ratios de 2005 sont toujours respectés malgré la stabilisation des ressources due à la réforme de la taxe professionnelle et au gel des dotations de l'Etat.

Pour apprécier les volumes financiers du budget 2012, il est possible de comparer les chiffres du Grand Toulouse avec ceux des autres communautés urbaines (à partir de leurs comptes administratifs 2009). Toutefois ces comparaisons doivent être interprétées avec précaution car les communautés urbaines présentent des différences importantes entre elles. Le tableau ci-après présente ces comparaisons :

<u>EQUILIBRE GENERAL</u>	2011	Budget total 2011	BP 2012	VARIATION BP à BP	VARIATION BP12/total 2011
				<i>en € constants</i>	<i>en € constants</i>
<b>EMPLOIS</b>					
Reversements aux communes	288,94	288,65	292,87	-0,4%	-0,3%
Dépenses d'investissement	254,00	355,84	272,84	5,6%	-24,6%
Dépenses de fonctionnement communautaires	348,80	372,01	381,95	7,6%	0,9%
Dette	14,23	14,07	17,23	19,0%	20,3%
	<b>905,96</b>	<b>1 030,57</b>	<b>964,88</b>	<b>4,7%</b>	<b>-8,0%</b>
<b>RESSOURCES</b>					
Emprunt	143,53	143,03	140,01	-4,1%	-3,8%
Fiscalité large	605,58	617,50	632,33	2,6%	0,6%
DGF, subventions et autres transferts	57,08	64,20	63,14	8,7%	-3,3%
Redevances, tarifs, loyers	99,78	141,68	129,40	27,5%	-10,2%
Variation du fonds de roulement		64,17			
	<b>905,96</b>	<b>1 030,57</b>	<b>964,88</b>	<b>4,7%</b>	<b>-8,0%</b>

# Les autres communautés urbaines

Le montant des recettes par habitant est supérieur au Grand Toulouse par rapport à la moyenne constatée dans les autres communautés urbaines qui peut s'expliquer par la présence de la **fiscalité partagée au Grand Toulouse. Sans ce dispositif le montant des recettes réelles par habitant serait de 930 €, équivalent à la moyenne.**

Les dépenses de fonctionnement sont également plus élevées que la moyenne des autres communautés urbaines. Comme les dépenses de fonctionnement intègrent l'attribution de compensation, la remarque précédente sur la fiscalité partagée est également vraie pour ce ratio. Le montant serait de 856 €/hab.

Les dépenses d'investissement sont supérieures à la moyenne. Ce ratio montre l'ef-

fort particulier du Grand Toulouse en matière d'investissement. Pour être parfaitement comparable, ce ratio devrait tenir compte des dépenses du SMTC car dans les autres communautés, les dépenses de transport sont assumées directement.

Le budget principal 2012 se caractérise par :

Des recettes fiscales qui évoluent modérément et parallèlement une progression faible des dépenses de fonctionnement (1<sup>ère</sup> partie).

un niveau élevé des investissements du Grand Toulouse et des conditions de leur financement qui restent équilibrées (2<sup>ème</sup> partie).

La présentation des budgets annexes est conduite dans une troisième partie.

COMPARAISON GRAND TOULOUSE ET AUTRES COMMUNAUTES URBAINES				
2012	Grand Toulouse		Autres CU	
Budget principal	Valeurs Grand Toulouse		Valeurs CU	
<b>Ratios par habitant</b>				
Dépenses réelles de fonctionnement* / population	680 542 690 €	696 404 hab	977 € par hab	766 € par hab
Produit des impositions directes / population	388 535 000 €	696 404 hab	558 € par hab	431 € par hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	732 306 177 €	696 404 hab	1 052 € par hab	929 € par hab
Dépenses d'équipement brut / population	272 730 204 €	696 404 hab	392 € par hab	230 € par hab
Encours de dette au 31 12 2010/ population	312 377 554 €	696 404 hab	449 € par hab	757 € par hab
DGF / population	148 795 000 €	696 404 hab	214 € par hab	224 € par hab
<b>Ratios de structure</b>				
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement(1)	133 512 622 €	680 542 690 €	19,6%	24,0%
Dépenses réelles de fonctionnement (1) et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	692 044 090 €	732 306 177 €	94,5%	89,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	272 730 204 €	732 306 177 €	37,2%	24,7%
Encours de la dette au 31 12 2010 / recettes réelles de fonctionnement	312 377 554 €	732 306 177 €	0,43 année	0,82 année

\*Y compris attribution de compensation

\*\* la population est celle de l'INSEE parue dans le dernier arrêté connu (déc 2010)

# L'évolution des produits de fonctionnement en 2012

PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	Budget total 2011	BP 2012	BP2012/ Budget to- tal 2011	Structure des recettes en 2012
				<i>en € constants</i>	
<b>Recettes totales</b>	<b>692,81</b>	<b>714,98</b>	<b>732,31</b>	<b>0,7%</b>	<b>100,0%</b>
Recettes fiscales larges	605,58	617,50	632,33	0,6%	86,3%
Recettes fiscales des entreprises	194,33	199,70	209,47	3,1%	28,6%
Fiscalité ménage	178,43	173,87	179,06	1,2%	24,5%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	82,76	83,10	85,59	1,2%	11,7%
Compensations	149,08	159,77	158,21	-2,7%	21,6%
Divers	0,98	1,06	0,00	-100,0%	0,0%
DGF	43,08	42,90	43,14	-1,2%	5,9%
Recettes d'exploitation et du domaine	44,15	54,59	56,84	2,3%	7,8%
<b>Charges réelles totales</b>	<b>641,53</b>	<b>664,20</b>	<b>680,54</b>	<b>0,7%</b>	<b>100,0%</b>

Les recettes de fonctionnement progresseraient de 0,7 % en 2012, progression identique à celle des dépenses. La croissance des produits est de 17 M€ d'euros au total pour le budget principal. L'estimation des recettes tient compte d'une progression des ressources fiscales de 15 M€ dont 2,5 M€ pour l'évolution physique de la TEOM, d'une quasi stabilité de la DGF et d'une augmentation des recettes d'exploitation et du domaine de 2 M€.

Ces progressions faibles sont liées à la nature du nouveau panier fiscal du secteur communal. Les impôts directs sont, pour l'essentiel assis sur des valeurs locatives. Celles-ci sont bien moins dynamiques que les ressources liées à la croissance économique.

La part des **recettes issues de la fiscalité des entreprises**, représente 28% des ressources du Grand Toulouse. La fiscalité professionnelle occupe toujours une place prépondérante dans le budget du Grand Toulouse mais son poids s'infléchit.

La **fiscalité ménage** composée de la fiscalité partagée et du transfert de la part départementale

de la taxe d'habitation est désormais de 24 %.

La TEOM continue à peser 12% dans les recettes de fonctionnement.

22 % des recettes sont des compensations fiscales versées par l'Etat, dont on sait que leur pérennité n'est pas garantie.

Le poids de la DGF (dotation d'intercommunalité) ne varie pas (6%).

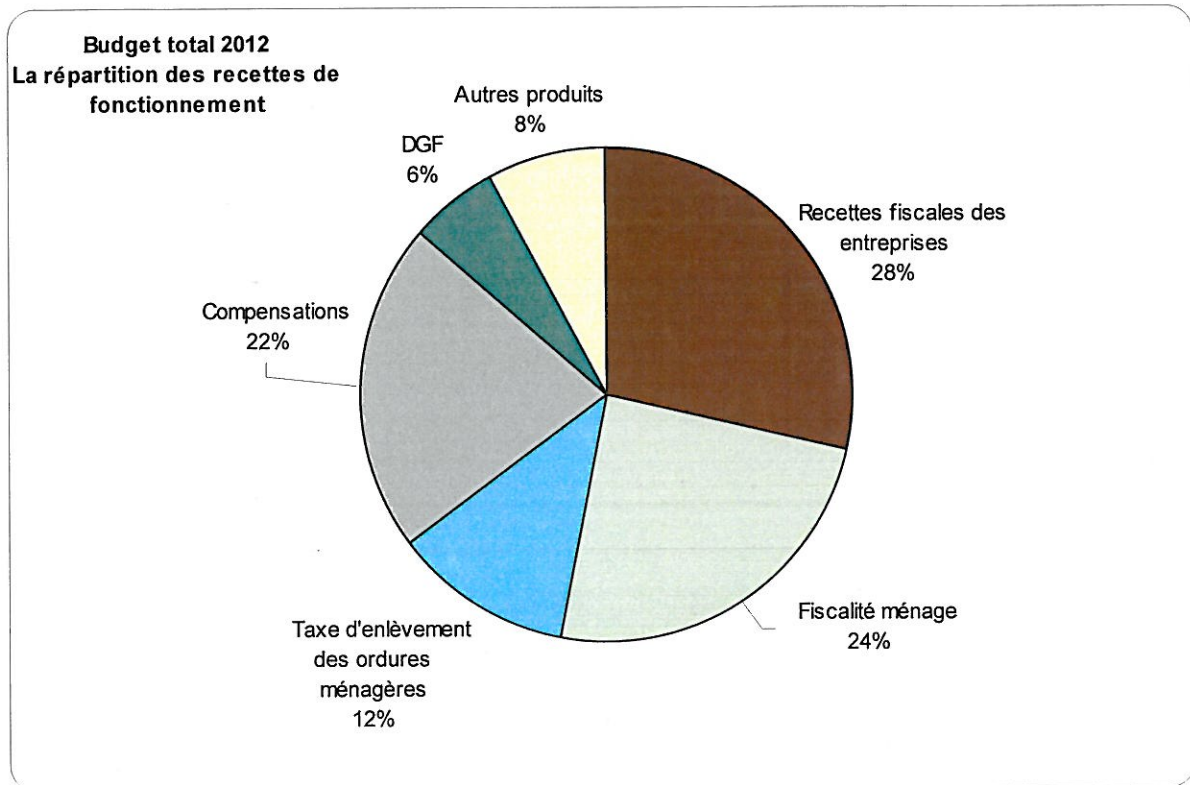
Les recettes d'exploitation augmentent légèrement mais leur poids ne varie pas de 8%.

Ainsi les ressources du Grand Toulouse sont composées essentiellement de recettes fiscales (68%) qui ne progressent qu'assez peu, de concours de l'Etat qui diminuent (28%) et de recettes d'exploitation dont la part est faible (8%).

## La fiscalité

Après une année 2011 qui a pris en compte la réforme fiscale pour les collectivités et les groupements, 2012 connaît peu de changements.

# Les recettes fiscales en 2012



**D** Les contributions directes qui se composent désormais de deux types d'impôts varient peu :

- Les impôts à taux d'imposition local progressent en fonction du coefficient de majoration forfaitaire de la loi de finances de 1.75% et de la hausse physique des bases estimées en fonction des évolutions observées ces dernières années.
- Des impôts à taux d'imposition national ou à barème national comme la CVAE, les IFRER ou la TASCOM. La progression retenue dans ce budget 2012 est de 2% pour la CVAE et de 0.5% pour les IFRER. Le conseil de communauté ayant relevé le barème de la TASCOM le produit serait de 5.5% supérieur à celui de 2011.

**La fiscalité professionnelle : 209 M€**

1. La CFE : 138 M€

Le produit inscrit dans ce budget 2012 prévoit une revalorisation des valeurs locatives (loi de finances) de 1.75 %, une progression physique des bases de 1.5%.

2. La CVAE : 63 M€

Elle pourrait s'élever à 66 M€ en 2012.

La CVAE est calculée par rapport aux résultats des entreprises de n-1. En 2011, les résultats considérés sont ceux de 2010.

Celles-ci font leurs déclarations en mai de chaque année. Pour 2010 elles ont déclaré leurs résultats dans le courant de l'année 2011.

La CVAE de 2011 n'est donc connue qu'en fin 2011.

Aussi, l'Etat a prévu de notifier aux collectivités un montant prévisionnel en février 2011 puis d'adres-

Evolution des produits fiscaux larges				
En Millions d'euros	2010	Budget 2011 (après notification)	2012	Variation 12/11 <i>en € constants</i>
<b>Fiscalité professionnelle</b>	<b>407,224</b>	<b>354,788</b>	<b>362,946</b>	<b>0,5%</b>
<b>Produit des impositions directes</b>	<b>305,381</b>	<b>199,701</b>	<b>209,472</b>	<b>3,1%</b>
Cotisation foncière des entreprises ou cotisation relais (2010)	307,488	130,730	137,852	3,6%
Cotisation valeur ajoutée		60,756	63,034	2,0%
IFER		1,603	1,611	-1,2%
TASCOM		6,612	6,975	3,7%
- ticket modérateur (2010)	-2,107			
<b>Compensations</b>	<b>101,843</b>	<b>155,086</b>	<b>153,474</b>	<b>-2,7%</b>
Compensations fiscales TP	3,530	4,314	4,042	-7,9%
Dotation de compensation (Compensation SPPS recyclée dans la DGF)	98,313	106,620	105,660	-2,6%
Dotations de neutralisation (suppression TP)		44,153	43,772	-2,6%
<b>Fiscalité ménage</b>	<b>77,570</b>	<b>178,553</b>	<b>183,794</b>	<b>1,2%</b>
<b>Produit des impositions directes</b>	<b>77,570</b>	<b>173,869</b>	<b>179,063</b>	<b>1,2%</b>
Taxe d'habitation	32,328	123,373	127,073	1,2%
taxe sur le foncier bâti	44,946	49,372	50,853	1,2%
Taxe sur le foncier bâti non bâti	0,296	0,460	0,473	1,1%
Taxe additionnelle sur le FNB		0,664	0,664	-1,8%
<b>Compensations</b>	<b>0,000</b>	<b>4,684</b>	<b>4,731</b>	<b>-0,7%</b>
Compensations fiscales TH		4,441	4,497	-0,5%
Compensations fiscales foncier bâti		0,242	0,234	-5,0%
<b>Autres taxes</b>	<b>77,495</b>	<b>84,159</b>	<b>85,594</b>	<b>0,0%</b>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	75,397	83,101	85,594	1,2%
Divers	2,098	1,058	0,000	n.s.
Péréquation nationale			-1,500	
<b>PRODUITS FISCAUX LARGES TOTAUX diminués du reversement pour la péréquation nationale</b>	<b>562,289</b>	<b>617,500</b>	<b>630,834</b>	<b>0,1%</b>

ser les produits définitifs en juillet 2011. Le montant annoncé au Grand Toulouse en avril 2011 était de 61 M€ et celui notifié en novembre 2011 de 65 M€.

En 2011, le surplus de CVAE n'a toutefois pas donné lieu à un produit fiscal supplémentaire, le FNGIR ayant été « recalibré » en conséquence.

Pour 2012, en revanche, lors de la notification des produits fiscaux en mars 2012, ce montant pourra ou non, selon les résultats des entreprises, subir une croissance entre la notification de début d'année et celle de fin d'année. Le budget est donc adopté avec une connaissance très approchée de l'unique recette pouvant aujourd'hui présenter une hausse dynamique. Cette recette toutefois ne représente plus que 10 % des produits fiscaux.

### 3. Les IFR : 1,6 M€

Ce sont les entreprises de réseaux qui s'acquittent de cet impôt, calculé à partir des bases constatées sur le territoire de l'EPCI et d'un barème national.

### 4. La TASCOM : 7 M€

La taxe sur les surfaces commerciales a été transférée en substitution d'une partie de la dotation de compensation des EPCI. Le barème a été relevé par le conseil de communauté de 5% en 2012 comme la loi l'y autorisait. Le produit devrait donc évoluer de 0,3 M€.

### Les compensations fiscales de la fiscalité professionnelle : 154 M€

1. Les compensations de l'ancienne taxe professionnelle diminuent d'année en année car elles font partie des dotations d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat. En 2012, elles seraient de 4 M€, au lieu de 4,3 M€ en 2011, en diminution de 8%.

### 2. La dotation de compensation : 106 M€

Cette dotation remplace la compensation de la suppression de la part salaire de la TP.

En 2010, elle s'élevait à 98,3 M€. L'Etat ayant gelé les dotations en 2011, elle devrait être inscrite

dans le budget 2011 pour un montant identique à celui de 2010. Toutefois, dans le cadre de la réforme fiscale elle a été corrigée de la TASCOM (en diminution) de 5,9 M€, d'une part. D'autre part, elle a été augmentée de la différence du produit fiscal de France Télécom de 2003 à 2010 soit 12,7 M€. En 2012, le projet de loi de finances prévoit une diminution de cette dotation de 0,9 %. Pour le Grand Toulouse cela représente 1 M€ de perte.

### 3. Les dotations de neutralisation de la réforme de 44 M€

Une première dotation a été allouée à chaque niveau de collectivité selon les pertes dues à la réforme. Elle a été évaluée dans le budget 2012 à 18 M€ à l'identique de 2011.

Un deuxième dispositif, via le FNGIR assure la compensation individuelle de chaque collectivité selon qu'elle perd (elle est bénéficiaire du fonds) ou qu'elle gagne (elle est contributrice au fonds). Le montant du FNGIR serait de 26 M€.

### La fiscalité ménage : 184 M€

#### Les taxes d'habitation et de foncier : 179 M€

L'hypothèse de progression physique des bases envisagée est donc de 1,5% dans le budget primitif.

Du fait de la réforme fiscale la taxe d'habitation a connu une progression de 95 M€ environ entre 2010 et 2011. En 2012 dans la continuité de 2011 le produit de la taxe d'habitation évolue de 1,2% en réel.

La réforme a prévu également, le transfert du foncier non bâti des Départements et des Régions aux EPCI qui s'est traduit d'une part par une progression du taux de foncier non bâti par réintégration du taux départemental et d'une partie des frais de gestion et une taxe additionnelle représentant un montant de 0,6 M€.

Au total, les produits de la fiscalité directe ménage s'élève à 179 M€. Ce montant intègre la neutralisation des abattements du Département qui est inscrite dans la loi de finances 2011, et mainte-

nue en 2012.

#### **Les compensations ménage : 5 M€**

Elles accompagnent le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation.

#### **La TEOM : 86 M€**

Parmi les autres recettes fiscales, la principale est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La prévision de progression de la base de la TEOM est également de 3,25 %, soit 1.75% au titre de la revalorisation des valeurs locatives et 1.5% pour la croissance physique. Par délibération du conseil de communauté, cette taxe s'applique avec des taux différenciés dans chaque zone correspondant pour l'instant aux territoires des communes. Les taux de 2009 pour les 25 communes membres initiaux de la communauté urbaine et de 2010 pour les 12 communes entrantes n'ont pas été modifiés. Le produit de TEOM qui a été pris en compte dans le projet de budget 2012 est calculé sans augmentation de ces taux.

#### **la DGF : la dotation d'intercommunalité de 43 M€**

Après avoir fortement progressé en 2009 par rapport à 2008, cette recette est stabilisée. Pour 2009, le montant de la DGF était de 60 euros par habitant soit 670 908 habitants (population DGF de 2008) x 60 euros, 40,25 millions d'euros. En 2010 elle a atteint le montant de 40.4 M€. En 2011, le gel des dotations a eu pour conséquence un maintien de la dotation par habitant attribuée aux communautés urbaines. La nouvelle formule du recensement de la population a pour conséquence une augmentation désormais annuelle du nombre d'habitants. L'hypothèse qui a été retenue en 2012 est un nombre d'habitants DGF de 714 916 habitants. La dotation serait de 43,135 M€ en 2012 selon une prévision prenant en compte un montant constant de 60 euros par habitant et une population de 4000 unités supérieures à celle de 2011.

#### **La péréquation nationale : -1,5 M€**

Sans cette nouvelle mesure (cf p 6) les produits

fiscaux auraient atteint le niveau de 632 M€. Le Grand Toulouse va contribuer à la péréquation nationale des ressources intercommunales et communales. Cette contribution qui devrait être en 2012 de 1.5 M€ et de 6 M€ dans 4 ans, organise une solidarité entre collectivités en ponctionnant les ressources des collectivités qui bénéficient de produits fiscaux élevés pour verser ces fonds aux territoires faiblement dotés de ressources.

La méthode de calcul montre toutefois que :

- ▶ Les territoires contributeurs sont surtout les agglomérations industrielles au profit de territoires ruraux
- ▶ Par ailleurs, la construction de l'intercommunalité actuelle et le fait que des communes isolées vont en 2014 appartenir à des EPCI rend cette réforme instable avec des risques non négligeables de modifications des données et donc des contributions.
- ▶ Les contributions sont à partager entre EPCI et communes membres selon, là encore, des règles qui, quelles que soient les caractéristiques individuelles de la commune (richesse fiscale, effort fiscal), la rend contributrice en fonction de ses produits fiscaux.

#### **Les subventions, participations et autres produits d'exploitation : 57 M€**

Près de 57 M€ sont inscrits en 2011. Composés de recettes tarifaires, des participations d'organismes extérieurs et des revenus locatifs, les produits de fonctionnement autres que la fiscalité et la DGF représentent 8% des recettes de fonctionnement (8% en 2011).



# Les dépenses dans le budget de fonctionnement

CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT en millions d'euros	BP 2011	Budget total 2011	BP 2012	VARIATION BP2012/ Budget total 2011	Structure des dépenses en 2012
				<i>En € constants</i>	
<b>Charges réelles totales</b>	<b>641,53</b>	<b>64,20</b>	<b>680,54</b>	<b>0,7%</b>	<b>100,0%</b>
Reversements aux communes	288,94	288,65	292,87	-0,3%	43,0%
. Attribution de compensation	278,79	285,15	285,87	-1,5%	42,0%
. Dotation de solidarité communautaire	10,15	3,50	7,00	96,5%	1,0%
Charges réelles totales nettes des reversements aux communes	352,59	375,56	387,68	1,5%	57,0%
. Charges de gestion nettes	348,50	371,79	379,45	0,3%	55,8%
. Péréquation nationale	-	-	1,50		0,2%
. Frais financiers	3,79	3,54	5,73	58,8%	0,8%
. Dépenses imprévues	0,30	0,22	1,00	354,4%	0,1%

Le budget de fonctionnement augmente de **0.7 %**. Cette faible progression est nécessaire face à des ressources peu dynamiques (+0.7%).

Le montant de l'attribution de compensation passera de 285.2 à 285.9 M€. Le compte administratif 2011, prendra en compte le rapport de la CLETC de décembre 2011. L'évaluation des charges transférées des communes entrantes portera le montant de l'AC à 286.2 M€. La diminution de 2012 s'explique par la prise en compte du dispositif de dette récupérable.

Si on enlève les reversements de fiscalité aux communes, le budget réel du Grand Toulouse est en augmentation de 12 M€ puisqu'il passe de 376 M€ à 388 M€. La participation du Grand Toulouse au Syndicat Mixte des transports est un des facteurs de hausse des dépenses de fonctionnement (+10 M€). La nouvelle péréquation nationale contribue également pour 1.5 M€ à l'augmenta-

tion des dépenses.

## Les dépenses de fonctionnement par nature

**Les reversements aux communes : 293 M€**

**L'attribution de compensation : 286 M€**

Comme l'indique le tableau ci-dessus, l'attribution de compensation est stabilisée.

Ce montant inclut une participation de la ville de Toulouse pour l'amélioration de la politique de transports collectifs de 15 M€.

**La dotation de solidarité : 7 M€**

La nouvelle dotation de solidarité prend en compte de nouveaux critères votés le 29 septembre 2011.

La première part, appelée dotation « tronc commun », la plus importante est assise sur des critères

## Les dépenses de gestion détaillées

Evolution des charges de fonctionnement par nature hors reversements aux communes				
En millions d'euros	BP 2011	Budget total 2011	BP 2012	VARIATION BP2012/ Budget total 2011
Charges de gestion courante	78,41	79,77	77,93	-4,0%
Charges de personnel	118,26	130,67	133,51	0,4%
Participations et contributions	151,08	158,55	166,45	3,2%
Frais financiers	3,79	3,54	5,73	58,8%
Péréquation nationale	0,00	0,00	1,50	
Frais de représentation élus, charges exceptionnelles et dépenses imprévues	1,06	3,02	2,56n.s.	
<b>Total des charges réelles de fonctionnement nettes des reversements</b>	<b>352,59</b>	<b>375,56</b>	<b>387,68</b>	<b>1,5%</b>

prévus par la réglementation c'est-à-dire le revenu par habitant et l'insuffisance de potentiel fiscal ou sur des critères historiques comme l'effort fiscal. En 2012, sur les 7 M€, 6 M€ seront consacrés à cette première part.

La deuxième part de 1 M€, appelée « dotation de rattrapage » a pour but de créer un effet de péréquation plus ample. Elle repose sur une évaluation la plus fine possible des inégalités de moyens, ce qui implique qu'il soit tenu compte d'un panier de ressources élargi :

- le produit de l'impôt économique, figé dans sa valeur 2010 suite à la réforme de la TP
- le potentiel fiscal des taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties
- la DGF
- la DSC « Tronc commun »

Pour être pertinente, l'évaluation des inégalités doit être appréciée non pas par rapport à l'ensemble des communes du Grand Toulouse, trop

hétérogène, mais par rapport aux communes pouvant être considérées comme comparables.

Pour cela, trois « strates » de communes ont été définies sur la base de critères démographiques :

- les communes de moins de 4000 habitants (au nombre de 15)
- les communes ayant de 4000 à 7000 habitants (au nombre de 8)
- les communes de plus de 7000 habitants (au nombre de 14)

Au sein de chaque strate, seules les communes dont les ressources par habitant sont inférieures à la moyenne sont éligibles à la dotation particulière.

Le montant final de la dotation est corrélé à l'effort fiscal de chaque commune, mesuré par le poids des impôts des ménages dans leur revenu. Ainsi, une commune éligible à la dotation, mais dont l'impôt des ménages ramené à leur revenu est inférieur à la moyenne de la strate, subira un abattement sur le montant de dotation auquel

Reversements aux communes	2012
DSC réintégrée en 2004	36,707
DSC réintégrée en 2009	40,044
DSC réintégrée en 2010	6,887
DSC 2012	7,000
<b>Total DSC</b>	<b>90,638</b>
<b>produits fiscaux larges</b>	<b>632,334</b>
<i>Part de la DSC dans les produits fiscaux</i>	<i>14,33%</i>
<b>impôt économique</b>	<b>209,472</b>
<i>Part de la DSC dans la fiscalité professionnelle</i>	<i>43,27%</i>
<b>AC</b>	<b>285,87</b>
<b>produits fiscaux larges</b>	<b>632,334</b>
<i>Part de l'AC dans les produits fiscaux</i>	<i>45,21%</i>
<b>impôt économique</b>	<b>209,472</b>
<i>Part de l'AC dans la fiscalité professionnelle</i>	<i>136,47%</i>
<b>AC+DSC</b>	<b>292,75</b>
<b>produits fiscaux larges</b>	<b>632,334</b>
<i>Part des reversements dans les produits fiscaux</i>	<i>46,30%</i>
<b>impôt économique</b>	<b>209,472</b>
<i>Part des reversements dans la fiscalité professionnelle</i>	<i>139,76%</i>

elle peut prétendre.

Au final, 21 communes sont aujourd'hui éligibles à la dotation spécifique de rattrapage, dont 13 à hauteur de 100%. Le calcul des droits est actualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des situations.

Comme le montre le tableau ci-dessus, en additionnant les trois DSC qui ont été intégrées dans l'attribution de compensation des communes, soit la DRCB (36.7 M€), la DSC de 2008 (40.04 M€), la DSC de 2010 (6.89 M€) et celle prévue de 2012 de 7 M€, la part de la DSC, représente 91 M€ soit 14 % des recettes fiscales du Grand Toulouse et 43 % de la fiscalité professionnelle.

L'attribution de compensation représente désormais 45% des produits fiscaux et dépasse de 36% les recettes de fiscalité professionnelle.

Au total (AC et DSC), ce sont 46% des produits fiscaux qui sont reversés aux communes.

#### Les dépenses de gestion : 388 M€

Elles progressent de 1,5%.

#### Les frais de personnel : 134 M€

La masse salariale passerait de 131 M€ en 2011 à 134 M€ en 2012 soit 0.4% d'augmentation réelle.

L'écart entre le budget total de 2011 (budget primitif +DM) et le BP 2012 est donc faible. En effet, en 2011 le budget prévoit un montant de 3.4 M€ de charges supplémentaires de 2010 correspondant à l'augmentation du périmètre de mutualisation qui n'avait pas pu être pris en compte dans le compte administratif 2010. L'augmentation réelle de ce poste est donc de 3% en évolution réelle. Ces 3% de progression intègrent :

- ▷ l'augmentation des échelons et grades des agents territoriaux (1.2%), l'augmentation du SMIC (+0.5%) et la réforme des catégories B (+0.1%) ;

# La structure du budget de fonctionnement

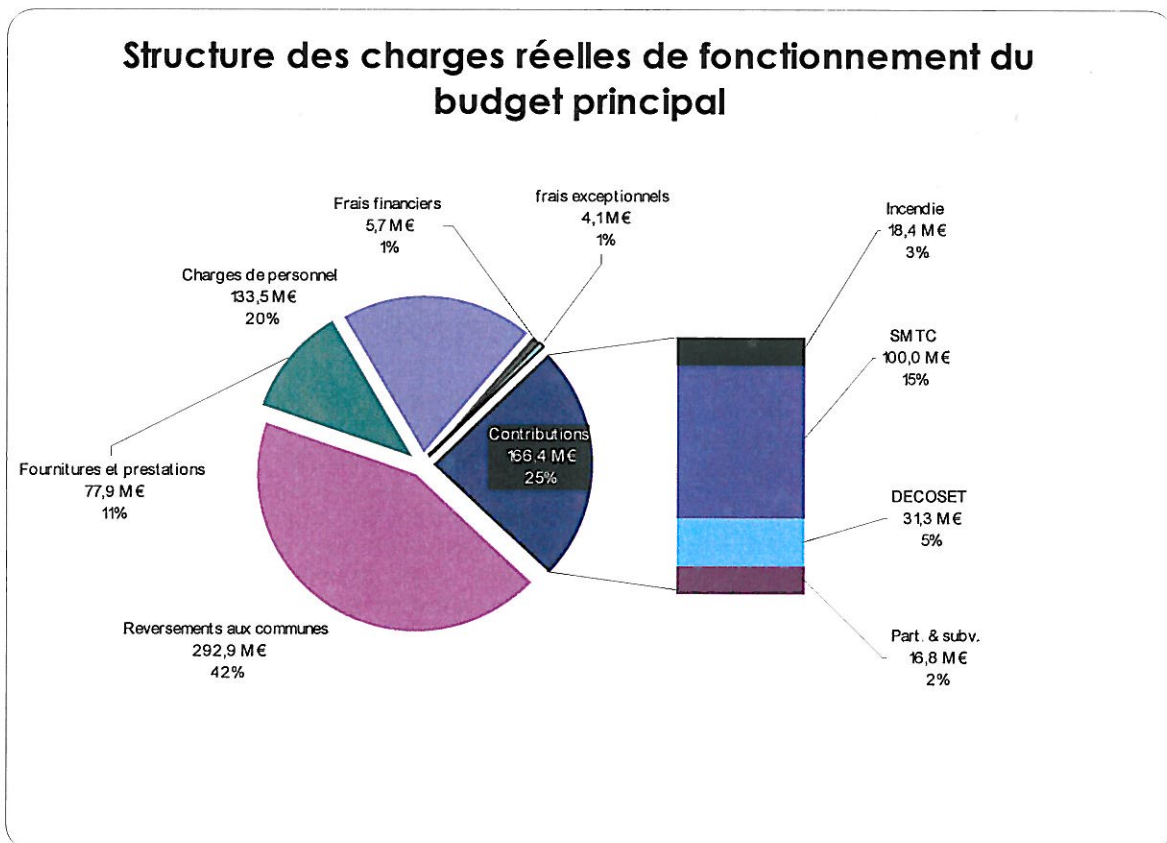
- ▶ L'effet recrutement 2010 en année pleine est de 1.9 M€
- ▶ Des mesures volontaristes sont adoptées telles que :

  - ▶ Une enveloppe pour la création de 25 emplois
  - ▶ Un effort tout particulier en faveur des personnes handicapées qui se traduit par une convention signée avec le **Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique**. Le Grand Toulouse s'est engagé à développer des actions en faveur de l'emploi des personnels handicapés (recrutement, maintien dans l'emploi, information et sensibilisation, structuration du dispositif handicap), pour un coût de 621.1K€ en 2012. Le FIPHFP versera en contrepartie de ces actions la somme de 496.7K€.
- ▶ L'harmonisation des régimes indemnitaires qui, en 2012, représentera 0.4 M€
- ▶ La formation du personnel hors CNFPT qui passe de 0.7 M€ en 2011 à 0.85 M€ en 2012.
- ▶ La maîtrise de l'emploi contractuel avec une baisse de -12% de ce poste qui sera de 8 M€ dans le budget 2012

## Les achats de biens et de services dénommés « charges de gestion courante » : 78 M€

Directement lié à l'activité, ce poste évolue en fonction de l'augmentation des interventions du Grand Toulouse et du développement de ses missions.

La diminution de ce poste de 1.8 M€ est lié à la



# Les dépenses de fonctionnement par compétence

disparition de plusieurs contrats de prestations que le Grand Toulouse a passés avec des syndicats intercommunaux pour assurer le maintien du service rendu aux nouvelles communes entrantes en 2011. En 2012, ces conventions sont remplacées par le transfert des moyens de ces syndicats, transfert de personnel et de moyens techniques.

## Les transferts de crédits à des organismes partenaires du Grand Toulouse dénommés « autres charges de gestion courante » : 166 M€

Ce poste concerne :

- ▮ Le contingent incendie pour un montant de 18 millions d'euros avec une évolution égale à l'inflation de 2011 ;
- La contribution au syndicat mixte des transports en commun.

Le budget 2009 a pris en compte une inscription de 80 millions d'euros supplémentaires, doublant ainsi le montant de la contribution de l'année

précédente (40 M€). Pour 2010, ce montant a été reconduit. En 2011, ce sont 10 M€ supplémentaires qui ont été alloués à cette compétence. 10 M€ supplémentaires sont également inscrits en 2012 ce qui porte la contribution à 100 M€. Celle-ci représente 15% du budget de fonctionnement du Grand Toulouse.

- ▮ La contribution au syndicat mixte de traitement des ordures ménagères pour un montant de 31 millions d'euros.
- ▮ Les subventions aux associations et aux communes s'élèvent à 6,9 M€ en hausse de 9%.
- ▮ Certaines dépenses comme le reversement à la ville de Toulouse de l'excédent de la ZAC Basso Cambo et un montant élevé de titres annulés sont des événements exceptionnels qui ne devraient pas se reproduire.

## Les frais financiers : 5.7 M€

Leur variation est sensible à trois facteurs, l'évolu-

Evolution du poste contributions et subventions				
En millions d'euros	BP 2011	Budget total 2011	BP 2012	VARIATION BP2012/ Budget total 2011 <i>en € constants</i>
<b>Contributions et participa-</b>	<b>151,08</b>	<b>158,55</b>	<b>166,45</b>	<b>3,17%</b>
. Service incendie	17,64	18,01	18,37	0,24%
. Syndicat mixte des transports	89,80	90,30	100,00	8,84%
. DECOSET	28,00	30,67	31,28	0,23%
. Déficit des budgets annexes	1,56	1,56	2,17	36,61%
. Subventions aux associations	5,86	6,18	6,89	9,52%
. Excédent ZAC Basso Cambo III		3,20		
. Titres annulés		0,51		
. Autres contributions et subventions versées	8,23	8,12	7,74	-6,32%

Evolution des dépenses de fonctionnement par secteurs					
En euros	BP 2011	Budget total 2011	BP 2012	D BP 2012/ BP 2011	DBP2012/Budget total 2011
				<i>En € constants</i>	<i>En € constants</i>
Développement économique & recherche	5,89	6,71	7,80	30,18%	14,32%
Aménagement urbain	9,78	13,55	9,31	-6,44%	-32,44%
Habitat	1,70	2,66	1,58	-8,96%	-41,72%
Cohésion sociale	5,72	6,00	5,99	2,99%	-1,82%
Voirie	28,02	28,68	27,96	-1,92%	-4,19%
Transports	92,15	92,47	100,94	7,65%	7,29%
Bases de loisirs	5,32	5,38	4,96	-8,35%	-9,34%
Environnement	1,53	1,54	1,63	5,12%	3,84%
Assainissement	5,71	6,62	9,26	59,34%	37,46%
Déchets	72,25	71,93	72,99	-0,72%	-0,28%
Propreté	33,68	37,10	35,78	4,40%	-5,23%
Incendie	17,64	18,01	18,37	2,40%	0,24%
<b>Sous total Services opérationnels</b>	<b>279,40</b>	<b>290,66</b>	<b>296,59</b>	<b>4,33%</b>	<b>0,28%</b>
<b>Services fonctionnels</b>	<b>69,10</b>	<b>80,56</b>	<b>82,73</b>	<b>17,66%</b>	<b>0,92%</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>3,79</b>	<b>3,54</b>	<b>5,73</b>	<b>48,50%</b>	<b>58,82%</b>
<b>Dép imprévues et divers</b>	<b>0,30</b>	<b>0,79</b>	<b>1,14</b>	<b>271,83%</b>	<b>41,75%</b>
<b>Péréquation nationale</b>			<b>1,50</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>352,59</b>	<b>375,56</b>	<b>387,68</b>	<b>8,06%</b>	<b>1,45%</b>

tion de l'encours de la dette, la hausse des taux d'intérêt et la consolidation de l'encours lié au resserrement du crédit bancaire.

En 2011, le Grand Toulouse va réaliser environ 80 M€ d'emprunt supplémentaire pour le budget principal.

Compte tenu du nouvel encours de dette de 312 M€ fin 2011, les frais financiers de 2012 devraient s'élever à 9 Millions d'euros environ.

Toutefois, l'inscription budgétaire tient compte de la gestion de trésorerie qui permet de générer des économies notamment en remboursant les emprunts revolving. Une partie de ces emprunts a été consolidés (50 M€ environ en 2011). L'optimisation de la gestion de trésorerie restant performante, le montant total des frais financiers prévus s'élèvera à 5.7 millions d'euros.

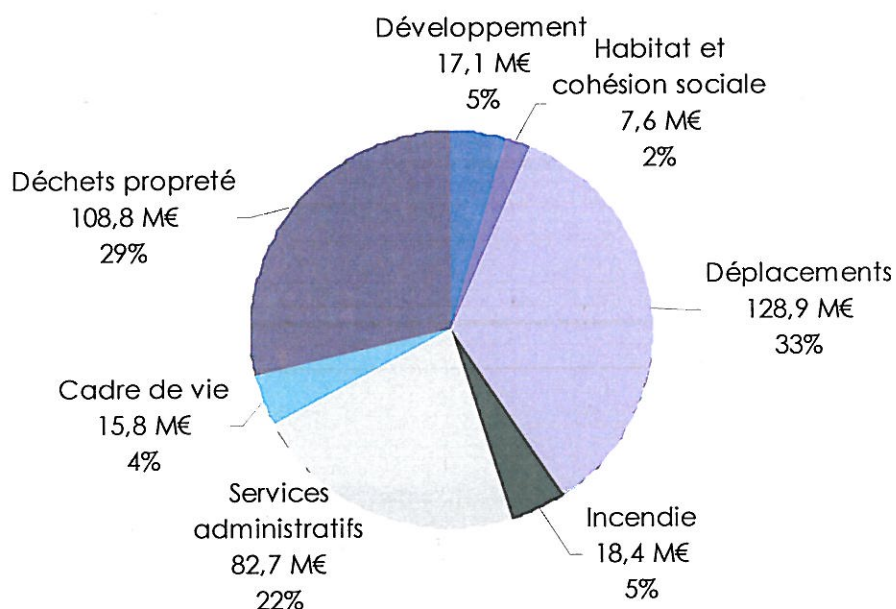
#### Les dépenses de fonctionnement par com-

#### pétences : 388 M€ (+35 M€)

Le tableau ci-dessus rend compte des allocations budgétaires allouées par secteur d'activité du Grand Toulouse hors reversements aux communes y compris les dépenses de personnel.

- **Les transports** : occupent la part la plus importante du budget avec **101 M€** consacrés à cette compétence. Dans ce montant, la part de la contribution au SMTC est prépondérante (100 M€).
- **Les déchets** : la compétence déchets se compose de la part traitement confiée à **DECOSET (31 M€)** et de la part **collecte** en régie qui représente **42 M€**.
- **La voirie**, compétence qui prend en compte l'ensemble des voies et réseaux du Grand Toulouse : le Grand Toulouse va consacrer **28 M€** à l'entretien des voies, la gestion des trafics, la sécurité routière....

### Actions communautaires budget principal 2012



- **La propreté** : cette compétence qui s'élève à **36 M€**, est gérée par les pôles de proximité comme une grande partie de la voirie. Un effort particulier a été engagé en 2011 sur cette mission prioritaire. En 2012, l'effort est poursuivi avec 2 M€ de plus concernant cette compétence.
  - S'agissant des autres compétences elles font partie des compétences historiques du Grand Toulouse depuis 2001 :
    - ⇒ Le **développement économique** et le **développement urbain** représentent respectivement **7.8 M€ (+14%)** et **9.3 M€**. La baisse de ce secteur est liée à la dépense exceptionnelle déjà évoquée du reversement de l'excédent de la ZAC Basso Cambo.
    - ⇒ **L'habitat et la cohésion sociale** : la politique de la ville représente **7.4 M€**.
    - ⇒ **Le cadre de vie** : c'est un domaine d'inter-
- vention large avec une offre de service vers la population tant dans les bases de loisirs (5 M€), la préservation du milieu naturel (1,6 M€), l'assainissement pluvial (9.3 M€) et la lutte contre les incendies (18 M€).

**Le budget 2011 montre des progressions raisonnables de dépenses, corrélées à la stabilisation des ressources futures.**

## L'épargne

Le tableau de formation de l'épargne ci dessous présente les marges de manœuvre financières :

- Une épargne de gestion de 57 millions d'euros, supérieure à celle du Budget primitif de 2011.
- L'épargne brute ne varie quasiment pas en 2012. En effet les 2 M€ supplémentaires d'épargne de gestion permettent de financer 2 M€ de frais financiers de plus par rapport à 2011.

Compte tenu du remboursement du capital de la dette, **l'épargne** nette est de **41 millions d'euros**, identique à celle de 2011.

Cette épargne nette va constituer l'autofinancement des dépenses d'investissement. Pour 2012, le montant de l'investissement est prévu à hauteur de 273 M€.

L'épargne représente donc 15 % du financement de ces investissements.

CALCUL DE L'EPARGNE	2011	Budget total 2011	BP 2012
Produits de fonctionnement	692,81	714,98	732,31
Reversements aux communes	288,94	288,65	292,87
Produit net de fonctionnement	403,87	426,33	439,44
Dépenses de gestion nettes	348,80	372,01	381,95
Epargne de gestion	55,07	54,32	57,49
Frais financiers	3,79	3,54	5,73
Epargne brute ou capacité d'autofinancement	51,28	50,78	51,76
Remboursement du capital de la dette	10,43	10,53	11,50
Epargne nette	40,84	40,25	40,26



# L'effort d'équipement du Grand Toulouse : 254 M€ de dépenses

En millions d'euros	DEPENSES D'EQUIPEMENT		Evolution en euros constants de BP à BP	Structure des dépenses en 2012
	2011	2012		
Etudes	17,65	22,25	23,9%	8,2%
Acquisitions	57,39	44,25	-24,2%	16,2%
Travaux	115,71	143,30	21,7%	52,5%
Opérations pour compte de tiers	3,08	3,94	25,8%	1,4%
<b>Total des dépenses d'équipement direct</b>	<b>193,83</b>	<b>213,74</b>	<b>8,4%</b>	<b>78,3%</b>
Subventions d'équipement versées	54,84	58,99	5,7%	21,6%
<b>Total des subventions versées</b>	<b>54,84</b>	<b>58,99</b>	<b>5,7%</b>	<b>21,6%</b>
Avances aux SEM, fds d'insonorisation	3,31	0,09	-97,3%	0,0%
Achat d'actions	1,69	0,00		0,0%
Dépenses imprévues, divers	0,32	0,02	-93,9%	0,0%
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>5,32</b>	<b>0,11</b>	<b>-98,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total des dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>254,00</b>	<b>272,84</b>	<b>5,6%</b>	<b>100,0%</b>

## L'effort d'équipement en 2012

273 millions de dépenses pour les investissements hors dette sont inscrits au budget principal 2012 du Grand Toulouse.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le montant des dépenses **d'équipement direct** représente **78%** des dépenses et **celui des fonds de concours, 22%**. Cette répartition est nouvelle depuis 2009, due aux nouvelles compétences, pour lesquelles le Grand Toulouse agit désormais en maîtrise d'ouvrage. En 2008, la proportion était de 52% contre 48% de fonds de concours.

## Les dépenses d'équipement du Grand Toulouse

En 2012, le Grand Toulouse votera la plus grande part de ses opérations en procédure d'autorisation de programmes-crédits de paiement afin d'avoir une meilleure adéquation entre les prévisions budgétaires annuelles et leur réalisation.

Les autorisations de programmes (AP) constituent la limite de l'engagement des dépenses tandis

que les crédits de paiement correspondent à l'enveloppe maximale de mandatement pour une opération donnée. Certaines AP regroupent plusieurs opérations. Par exemple l'AP concernant les enveloppes locales d'espaces publics des communes sont ventilées en opérations multiples (exemple : la réfection de la rue Alsace Lorraine).

D'autres AP sont individualisées comme celle de la LMSE.

Le montant des autorisations de programmes en cours en 2012 est de 1 milliard d'euros. Sur ces 1 milliard d'euros, 435 M€ correspondent aux inscriptions de crédits de paiement 2010, et 211 M€ aux crédits de paiement de 2012 et le solde, 494 M€ représentent les crédits de paiement de 2013 et des années suivantes.

La liste des opérations affectées aux autorisations de programmes sera communiquée et votée lors du conseil communautaire.

# Le programme d'équipement du Grand Toulouse

Le programme d'investissement				
Les interventions du Grand Toulouse	Les autorisations de programmes en cours	Les crédits de paiement dans le budget 2012	Les crédits annuels dans le budget 2012	Les crédits totaux proposés dans le budget 2012
1er volet : les enveloppes locales d'espace public	379,63	77,34	0,10	77,44
2ème volet : les programmes annuels récurrents nécessaires à l'exercice des compétences			15,58	15,58
3ème volet : Equipements et territoires métropolitains	162,53	40,01	24,85	64,85
4ème volet : Les politiques publiques	597,86	94,00	20,96	114,96
<b>TOTAL</b>	<b>1 140,01</b>	<b>211,35</b>	<b>61,49</b>	<b>272,84</b>

Les opérations 2012 au sein de la programmation pluriannuelle communautaire : 273 M€

Comme le montre les tableaux ci-dessus et ci-après les opérations du Grand Toulouse sont déclinées en quatre volets :

**D Premier volet : les enveloppes locales d'espaces publics : 77 M€**

Afin de poursuivre la programmation des voiries sur les différents territoires du Grand Toulouse, chaque commune s'est vue attribuer une **enveloppe locale** correspondant à un an de charges transférées pour les crédits de paiement ( 68 M€) et à trois années pour l'AP (207 M€). Au nombre des opérations réalisées dans les enveloppes locales, on trouve certains investissements emblématiques comme l'aménagement de la Rue d'Alsace Lorraine (8M€), le chemin de Gabardie (1M€), la rue d'Auch à Colomiers (0.9 M€), la deserte de la ZAC des ponts Jumeaux (1.4 M€) et le PAE Bordeblanche (2.3 M€).

**Deuxième volet : les programmes annuels récurrents nécessaires à l'exercice des compétences : 13 M€**

Les dépenses liées **au fonctionnement des servi-**

**ces** (bâtiments, informatique, véhicules) du Grand Toulouse représentent 14 M€.

**D Troisième volet : les grands équipements et territoires de développement métropolitains : 66 M€**

Le **Parc des Expositions représente 12.2 M€ en 2012**. En 2013 et 2014, le montant inscrit correspondra aux travaux ( près de 130 M€ pour ces deux années).

Le Grand Toulouse poursuit également ses interventions pour le développement économique et urbain.

Au nombre des opérations de ce premier volet, **le Grand Projet de Ville** représente une opération emblématique de 40 M€ en AP pour la première phase et 11 M€ en CP pour 2011.

Le **Cancéropole et les autres opérations d'aménagement** constituent un effort de 8.5 M€ pour les participations, 41 M€ pour les voiries d'accès et 6.3 M€ pour les acquisitions.

Les études pour le **pôle Matabiau** destinées à prévoir l'aménagement du site se poursuivent en 2012 (2.7 M€).

Le programme d'investissement				
Les interventions du Grand Toulouse	Les autorisations de programmes en cours	Les crédits de paiement dans le budget 2012	Les crédits annuels dans le budget 2012	Les crédits totaux proposés dans le budget 2012
<b>1er volet : les enveloppes locales d'espace public</b>	<b>379,63</b>	<b>77,34</b>	<b>0,10</b>	<b>77,44</b>
Les enveloppes locales d'espace public	379,63	77,34	0,10	77,44
dt Toulouse	227,22	47,83	0,10	47,93
dt autres communes	152,40	29,51		29,51
<b>2ème volet : les programmes annuels récurrents nécessaires à l'exercice des compétences</b>			<b>14,38</b>	<b>14,38</b>
dt Systèmes d'information			4,22	4,22
dt Parc auto			4,19	4,19
dt Bâtiments			5,09	5,09
dt Mobilier			0,64	0,64
dt Divers			0,25	0,25
<b>3ème volet : Equipements et territoires métropolitains</b>	<b>162,53</b>	<b>40,01</b>	<b>26,05</b>	<b>66,05</b>
Le parc des expositions			12,20	12,20
dt Relations avec la SPLA			12,20	12,20
Grand Projet de Ville	39,92	10,88		10,88
Cancéropôle	20,00	5,00		5,00
Montaudran	67,02	11,75		11,75
Aménagement ZAC	3,46	1,00		1,00
Voirie	63,56	10,75		10,75
Ramassiers	24,18	8,61	1,55	10,15
Aménagement ZAC			1,50	1,50
Voie de liaison des Ramassiers	23,24	8,35	0,05	8,40
Giratoire de la Crabe	0,94	0,25		0,25
Gramont			1,00	1,00
Aménagement ZAC			1,00	1,00
Acquisitions foncières	0,30	0,30	6,03	6,33
Opérations d'aménagement	0,30	0,30	6,03	6,33
<b>Grands Projets</b>	<b>11,10</b>	<b>3,48</b>	<b>4,04</b>	<b>7,51</b>
Malabiau	4,00	1,36	2,62	3,98
Garonne et canaux	3,81	0,76		0,76
Mirail Garonne	0,62	0,36	0,20	0,56
Etudes pour les futures opérations d'aménagement	2,68	1,00	1,22	2,22
<b>Autres équipements</b>			<b>1,23</b>	<b>1,23</b>
Mix ART			0,03	0,03
dt aires d'accueil			1,20	1,20

Le projet **Garonne & canaux** est tourné vers la valorisation des bords de la Garonne.

Des études sont également inscrites pour les futurs grands projets (2 M€).

#### **D Le quatrième volet : les politiques publiques : 115 M€**

Au cœur de ce quatrième volet apparaissent les grandes opérations structurantes du Grand Toulouse.

- **L'enseignement et la recherche : 8 M€**
- **L'habitat : 19 M€ en crédits de paiement.**

La majeure partie de ce budget sera gérée en

AP/CP. En effet entre la programmation des logements sociaux et leur réalisation, le délai est de 2 ou 3 ans. Les engagements pourront ainsi être effectués pour 119 M€ tandis que les paiements seront calibrés pour répondre aux besoins de 2012 soit 16.7 M€ pour les projets suivis avec cette procédure et 1.7 M€ pour les autres lignes budgétaires.

- Les grandes opérations **d'amélioration des déplacements** sur l'agglomération.

Ces projets représentent :

- ⇒ 60 M€ de CP et 403 M€ d'AP pour les opérations en maîtrise d'ouvrage : LMSE, BUN, Jonction EST, chemin de Fenouillet, Eisenhower...

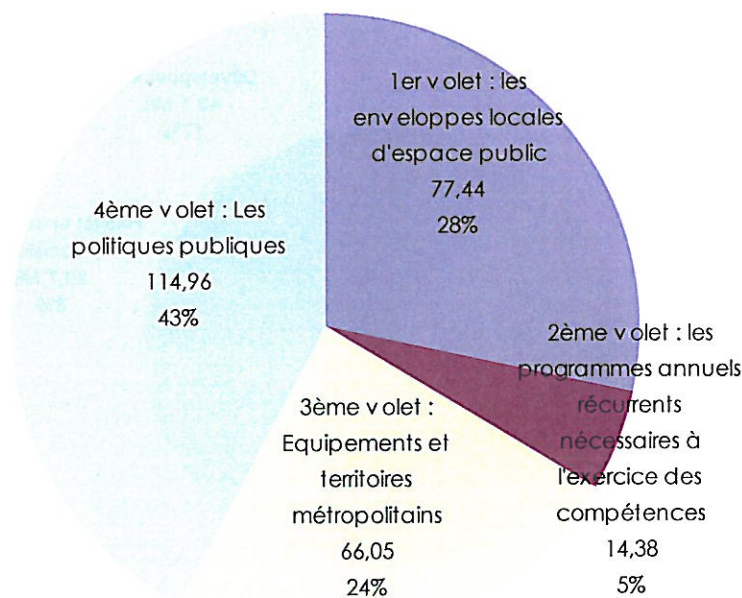
# Rapport de présentation du budget 2012

Les interventions du Grand Toulouse	Les autorisations de programmes en cours	Les crédits de paiement dans le budget 2012	Les crédits annuels dans le budget 2012	Les crédits totaux proposés dans le budget 2012
<b>4ème volet : Les politiques publiques</b>	<b>594,68</b>	<b>94,00</b>	<b>20,96</b>	<b>114,96</b>
<b>Enseignement recherche campus</b>	<b>16,91</b>	<b>4,55</b>	<b>3,24</b>	<b>7,79</b>
dt renforcement fonctions supérieures	2,54	0,75		0,75
dt Enseignement supérieur Toulouse Campus			3,00	3,00
dt recherche Hors CPER	2,50	0,50		0,50
dt volet recherche CPER	11,88	3,30		3,30
dt Pilotage			0,24	0,24
<b>Habitat</b>	<b>118,50</b>	<b>16,89</b>	<b>1,70</b>	<b>18,59</b>
dt DAP 2011 (avant 2012)	41,41	9,95		9,95
dt DAP 2011 (après 2012)	9,50			
dt réhabilitation habitat	9,75	2,75		2,75
dt accession sociale				
dt logement étudiant (CPER) 2010	2,65			
dt logement étudiant (CPER) 2011				
dt copropriétés en difficulté	1,00	0,20	0,20	0,40
dt logement social (subventions sur crédits propres et ANRU / GPV)	54,20	3,99	1,50	5,49
<b>Déplacements et Infrastructures</b>	<b>399,83</b>	<b>54,70</b>	<b>4,83</b>	<b>59,53</b>
. LGV SEA	60,50	10,73		10,73
. Voirie nationale PDMI	33,86	3,00		3,00
. Boucle LMSE, Jonction Est, LUBE				
LMSE	53,91	19,25		19,25
Jonction est	57,00	0,10		0,10
Echangeur de Soupetard	2,73	1,27		1,27
. Chemin de Fenouillet	5,80	0,60		0,60
. BUN	81,80	0,94	1,00	1,94
. Avenue Eisenhower	1,77	0,11		0,11
. Franchissements Garonne	8,28	0,08		0,08
. Franchissements Empalot	8,70	0,10		0,10
. Plan exceptionnel vélo	12,00	2,69		2,69
. Ligne Garonne travaux	1,00	1,00		1,00
. Couloirs de bus (opération pour compte de tiers)			3,00	3,00
. Signalisation lumineuse			0,08	0,08
. Axe Garonne	29,45	6,19		6,19
. Amélioration des déplacements	3,32	1,51	0,75	2,26
. Edouard Belin	3,10	3,10		3,10
. Chapitre Fourgnette	0,12	0,12		0,12
. Pôle Airbus	0,10	0,05		0,05
. PUP Capio	23,91	1,44		1,44
. PUP Casino	8,37	0,33		0,33
. Route Revel	4,10	2,10		2,10
<b>Pluvial :</b>	<b>30,55</b>	<b>8,16</b>		<b>8,16</b>
<b>Déchets :</b>	<b>14,05</b>	<b>5,12</b>	<b>7,36</b>	<b>12,47</b>
<b>Réseaux électrification</b>		<b>0,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>
<b>Incendie</b>		<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>0,20</b>
<b>Environnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>
<b>Urbanisme :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,41</b>	<b>0,41</b>
<b>Bases de loisirs :</b>	<b>0,41</b>	<b>0,05</b>	<b>2,22</b>	<b>2,27</b>
<b>Cimetières :</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
<b>Développement économique</b>	<b>11,42</b>	<b>3,54</b>		<b>3,54</b>
dt pépinières	1,07	0,19		0,19
dt soutien au développement industriel	2,60	0,70		0,70
dt soutien au développement sectoriel	0,25	0,25		0,25
dt MINT	7,50	2,40		2,40
<b>TOTAL</b>	<b>1 136,84</b>	<b>211,35</b>	<b>61,49</b>	<b>272,84</b>

- ⇒ Un fonds de concours versé à l'Etat pour les voiries nationales (3 M€) ;
- ⇒ **Les pistes cyclables** : le Plan vélo représente 12 M€ : c'est un axe transversal que l'on trouve dans l'ensemble des projets et opérations. S'agissant des crédits exceptionnels, 2.6 M€ sont inscrits en 2012.
- ⇒ La participation du Grand Toulouse aux études du **projet de Ligne à grande vitesse** – Sud Europe Atlantique (LGV SEA) et pour le démarrage des travaux de la branche Tours – Bordeaux représentent 10 M€.
- ⇒ **Les couloirs de bus** : le Grand Toulouse exécutera la mise en place des couloirs de bus pour le compte de Tisséo lors de ses opérations de voirie (3M€). Le syndicat rembourse ensuite la communauté.
- La partie **Cadre de vie** de ce quatrième volet va regrouper les services de proximité comme les déchets, la propreté (12.5 M€), l'assainissement (8 M€) ou les bases de loisirs (2.3 M€), l'urbanisme pour la réalisation du PLU (0.4M€) et les actions en faveur de la préservation du milieu naturel (0.5M€). Les actions d'environnement et notamment le plan climat sont transversales et se trouve dans les axes d'intervention du Grand Toulouse. Le nouveau logiciel de gestion financière rendra possible une mesure des ces actions transversales à partir de 2012.
- Les interventions en matière de développement économique : cette compétence est une des compétences transférées en 2001. Le Grand Toulouse intervient pour encourager les implantations d'entreprises grâce à ses pépinières et hôtels d'entreprises (0.2 M€) et pour promouvoir certains secteurs d'activités économiques (3.5 M€).

Les dépenses d'équipement par compétence

### Le programme d'investissement en 2012

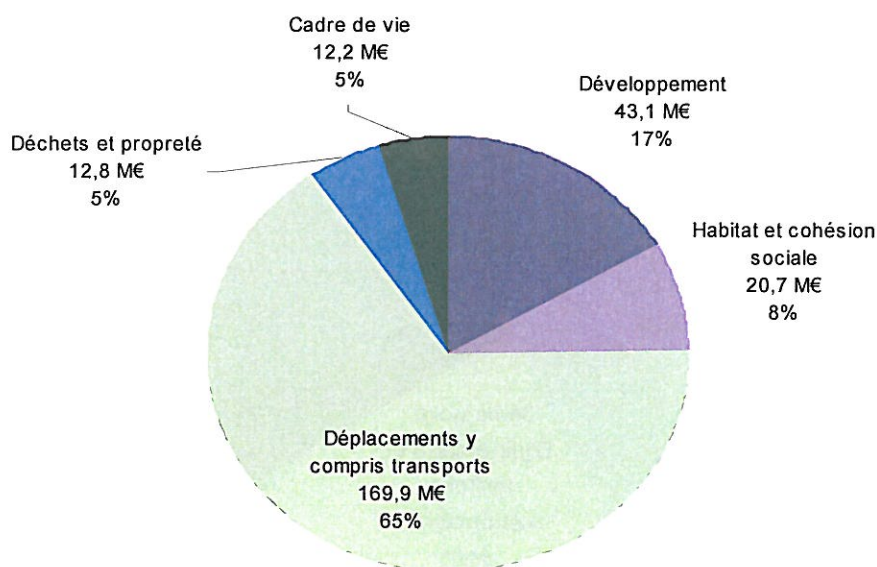


GRAND TOULOUSE

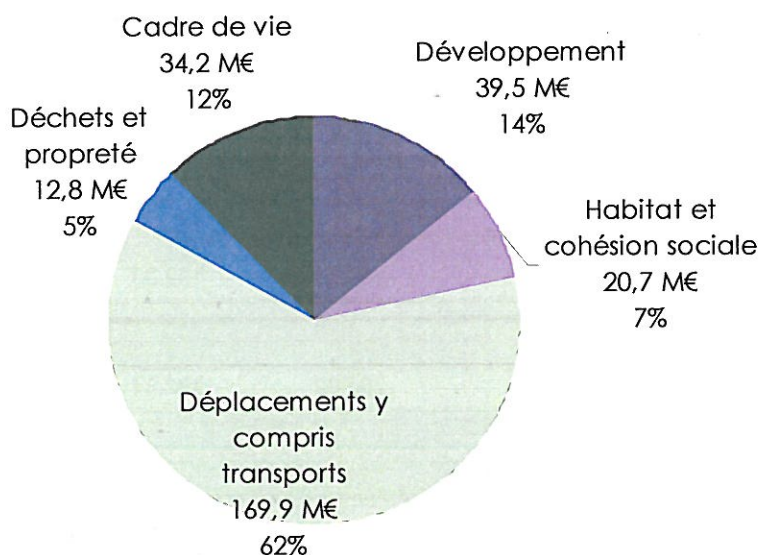
## Les dépenses d'équipement par secteur d'activité

Evolution des dépenses d'investissement hors dette				
En euros	BP 2011	Budget total 2011 y compris les reports de 2010	BP 2012	Variation 12/11
Développement économique et recherche	20,22	36,79	16,33	-20,59%
Aménagement urbain	31,61	42,34	26,79	-16,69%
Habitat	13,85	15,48	19,52	38,53%
Cohésion sociale	-	1,96	1,23	n.s.
Voirie	140,08	175,34	158,08	10,91%
Transports	6,22	6,50	11,81	86,77%
Bases de loisirs	2,39	3,44	2,27	-6,66%
Environnement	0,70	3,59	0,59	-17,16%
Assainissement	13,02	19,61	8,36	-36,88%
Déchets	9,72	14,14	10,69	8,01%
Propreté	1,81	5,95	2,09	13,29%
Cimetières	0,55	0,55	1,00	78,37%
<b>Sous total Services opé-</b>	<b>240,16</b>	<b>325,68</b>	<b>258,76</b>	<b>5,89%</b>
Services d'administra-	11,85	19,04	14,08	16,80%
<b>Sous total Services</b>	<b>11,85</b>	<b>19,04</b>	<b>14,08</b>	<b>16,80%</b>
Dépenses imprévues	0,30	0,19	-	-100,00%
Avances et achats	1,69	-	-	-100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>254,00</b>	<b>355,84</b>	<b>272,84</b>	<b>5,57%</b>

**Budget principal 2012**  
les dépenses d'équipement par secteurs d'activité



**Budgets consolidés 2012**  
**les dépenses d'équipement par secteurs d'activité**



Les tableaux et graphiques des pages 30 et 31 indiquent la répartition des dépenses d'équipement par secteur d'activité.

Comme en fonctionnement les **enveloppes budgétaires consacrées aux déplacements sont prépondérantes et représentent 65% pour le budget principal et 62% en consolidé.**

**Le développement économique et urbain** est le deuxième secteur d'investissement du Grand Toulouse. Il s'agit d'une mission essentielle des communautés urbaines **17%** au budget principal et **14%** en consolidé).

Le **cadre de vie** est un secteur beaucoup plus important dans le budget consolidé (**12%**) que dans le **budget principal (5%)** du fait des deux budgets annexes assainissement et eau potable.

Les déchets et la propreté ainsi que l'habitat représentent également des efforts importants du Grand Toulouse (**8% pour l'habitat et 5% pour les**

**déchets propreté au budget principal et 7% pour l'habitat et 5% déchets propreté en consolidé).**

**La dette**

Le **remboursement du capital** de la dette évolue pour passer de 11 M€ à **17 M€.**

**Le financement des dépenses d'investissement**

Pour financer les 273 M€ de dépenses d'investissement hors dette (total des dépenses d'investissement diminué du remboursement du capital de la dette) le Grand Toulouse va :

- recevoir des subventions (34 M€) , le produit des cessions (14 M€) et d'autres produits tels que le FCTVA (20 M€) ou la TLE (7.5 M€)
- Utiliser son autofinancement dégagé de la

# Le financement de l'investissement

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT					
	2011	2012	Evolution	Part dans le financement 2011	Part dans le financement 2012
Epargne nette	40,84	40,26	-3,1%	16%	15%
Cessions	12,88	13,80	5,3%	5%	5%
Subventions	25,85	34,47	31,1%	10%	13%
Dotations et divers	21,00	27,50	ns	8%	10%
<b>Total des ressources propres</b>	<b>100,57</b>	<b>116,04</b>	<b>13,4%</b>	<b>40%</b>	<b>43%</b>
Remboursements de prêts aux budgets annexes et des avances aux SEM	6,83	16,79	141,8%	3%	6%
<b>Total des ressources hors emprunt</b>	<b>107,39</b>	<b>132,83</b>	<b>21,6%</b>	<b>43%</b>	<b>49%</b>
Emprunt d'équilibre	143,53	140,01	-4,1%	57%	51%
<b>Financement total</b>	<b>250,92</b>	<b>272,84</b>	<b>6,9%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Total des dépenses d'équipement	248,67	272,73			
Dépenses imprévues et divers	0,32	0,02			
Autres dépenses financières	3,31	0,09			

section de fonctionnement (40M€)

- Recourir à l'emprunt pour le complément de financement nécessaire (140 M€).

## Les subventions d'investissement : 26 M€

Elles sont inscrites en fonction des notifications de partenaires du Grand Toulouse: près de 34M€ sont prévus pour cette nouvelle année budgétaire. Ce montant devrait être amené à évoluer au fur et à mesure des notifications.

A ces recettes s'ajoutent 16.8 M€ de remboursement d'avances versées aux SEM et 14 M€ de cessions de terrains.

## Les autres recettes d'investissement : 28 M€

Le fonds de compensation de la TVA est de 20M€ correspondant à 130 M€ de prévisions de dépenses éligibles en 2011. En 2011, le FCTVA était de 14 M€. Les communautés urbaines, à l'identique des communes perçoivent le fonds avec deux années de retard ou un an, si elles bénéficient du plan de relance. Le Grand Toulouse a réalisé plus

de 130 M€ d'investissement en 2009 et a donc satisfait aux critères de perception du fonds avec un an de décalage. Cela lui a permis de recevoir le FCTVA dès 2011 pour ces investissements 2010.

La Taxe locale d'équipement a impacté le budget 2010 du Grand Toulouse pour une faible part. Pour 2011, la prévision budgétaire est de 7 M€. En 2012, le budget prévoit le même niveau de recettes malgré la réforme de la fiscalité de l'aménagement. La taxe d'aménagement qui s'appliquera à partir de mars 2012 devrait sensiblement représenter les mêmes montants que la TLE. Les délais de récupération de celle-ci étant de 12 mois, les premiers encaissements n'auront lieu qu'en 2013.

## L'emprunt : 140 M€

L'autofinancement de 40 M€, les dotations et les subventions ainsi que les cessions entraînent un recours à l'emprunt de 140 M€ soit 51 % du financement des dépenses d'équipement de 2012. Cependant compte tenu des délais d'exécution des programmes il est envisagé une réalisation du programme d'investissement 2012 de 240 M€. L'emprunt de 140 M€ est donc théorique. Il devrait se situer au compte administratif 2012 autour



---

de 120 M€ soit moins de 50% du financement des dépenses d'investissement. Cependant les conditions actuelles d'obtention des crédits bancaires pour les organismes publics locaux sont très défavorables que ce soit sur les volumes ou les marges. Aussi, le Grand Toulouse lancera son appel d'offre d'emprunt dès le début de l'année 2012 afin de calibrer réellement les opérations d'investissement en fonction des prêts obtenus.

### Les équilibres

Comme le résume le tableau ci-dessus, les **équilibres financiers se révèlent satisfaisants** pour cette quatrième année budgétaire en communauté urbaine. Dans la durée ils restent fragiles du fait du recours supérieur à la dette.

Le recours à l'emprunt de 80 millions d'euros en 2011 devrait créer une annuité de dette de 8 millions d'euros environ qui s'additionnera à l'annuité de dette actuelle (25 M€). L'encours résultant de ces prévisions passerait de 232,3 M€ (de fin 2010) à 312,3 M€ fin 2011 soit une capacité de désendettement de 6 années. En consolidé (avec les emprunts des budgets annexes) l'encours de la dette passerait de 373 M€ à 473 M€.

**Cette montée en charge de l'endettement doit être considérée comme une tendance structurelle sans danger tant que le Grand Toulouse garde toutes ses capacités à rembourser son emprunt.**

## L'équilibre des budgets annexes

### Le budget assainissement : 31 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers de l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées. Les crédits concernant l'assainissement pluvial sont inclus dans le budget principal.

En 2012, l'autofinancement est stabilisé à un niveau identique à 2011, de 6 M€. Les dépenses de fonctionnement progressent plus fortement que les recettes. En dépense le reversement à l'Agence de bassin a augmenté (1,7 M€).

Malgré l'achèvement de la station de l'Aussonnelle, l'effort d'équipement se maintient à un niveau élevé, notamment avec l'extension de la

station de Castelginest, et de gros renouvellements de réseaux à assurer. Il est couvert par de l'emprunt (9 M€).

### Le budget de l'eau : 34 M€

Les recettes d'exploitation augmentent en 2012 de 62% afin de prendre en compte la facturation unique eau et assainissement. Sans ce dispositif, les recettes seraient de +6% et les dépenses de +29%.

L'effort d'équipement est financé :

- Par de l'autofinancement pour 4,6 M€
- Par de l'emprunt pour 6 M€.

	Assainissement				Eau			
	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>17,63</b>	<b>17,76</b>	<b>20,59</b>	<b>14%</b>	<b>13,92</b>	<b>16,99</b>	<b>27,94</b>	<b>62%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	<i>16,96</i>	<i>16,65</i>	<i>19,34</i>	<i>14%</i>	<i>13,92</i>	<i>16,81</i>	<i>27,47</i>	<i>61%</i>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>10,96</b>	<b>11,91</b>	<b>14,51</b>	<b>20%</b>	<b>10,02</b>	<b>10,46</b>	<b>23,33</b>	<b>119%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	<i>0,50</i>	<i>1,13</i>	<i>0,60</i>	<i>-48%</i>	<i>0,80</i>	<i>0,32</i>	<i>0,56</i>	<i>71%</i>
<b>Épargne brute</b>	<b>6,67</b>	<b>5,85</b>	<b>6,08</b>	<b>2%</b>	<b>3,90</b>	<b>6,53</b>	<b>4,61</b>	<b>-31%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>16,07</b>	<b>22,77</b>	<b>16,04</b>	<b>-31%</b>	<b>19,85</b>	<b>14,81</b>	<b>11,09</b>	<b>-26%</b>
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	<i>2,80</i>	<i>3,76</i>	<i>3,60</i>	<i>-6%</i>	<i>1,90</i>	<i>1,00</i>	<i>1,31</i>	
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>12,20</b>	<b>16,92</b>	<b>9,97</b>	<b>-42%</b>	<b>15,95</b>	<b>8,28</b>	<b>6,48</b>	<b>-23%</b>
<i>dont emprunt</i>	<i>9,46</i>	<i>13,27</i>	<i>9,25</i>	<i>-32%</i>	<i>15,76</i>	<i>8,28</i>	<i>6,00</i>	<i>-29%</i>

### Le budget activités immobilières (ou immobilier d'entreprises) : 9 M€

Ce budget permet de comptabiliser les dépenses et les recettes de l'activité immobilière du Grand Toulouse : pépinières et hôtels d'entreprises et les équipements d'intérêts généraux d'Aéroconstellation. L'autofinancement de ce budget progresse grâce au dynamisme des recettes. Les dépenses d'équipement sont stables (2,7 M€), après les investissements des années antérieures qui concernaient la construction de la nouvelle pépinière ITAV.

### Le budget Infrastructures Métropolitaines de télécommunication (IMT) : 2 M€

Ce budget permet de tenir une comptabilité distincte, comme cela est prévu par la loi, pour les investissements réalisés en fibres optiques par la collectivité d'une part. D'autre part, depuis le 1er janvier 2011, sont intégrées dans ce budget, les installations de réseaux physiques de télécommunication. Les recettes de fonctionnement, qui couvrent en partie l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

	Immobilier d'entreprises				IMT			
	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>7,02</b>	<b>7,78</b>	<b>8,93</b>	<b>13%</b>	<b>0,27</b>	<b>1,22</b>	<b>1,23</b>	<b>0%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	7,02	7,78	8,93	13%	0,27	1,22	1,23	0%
<i>dont subvention d'équilibre</i>								
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>5,39</b>	<b>5,71</b>	<b>6,43</b>	<b>11%</b>	<b>0,11</b>	<b>0,13</b>	<b>0,38</b>	<b>191%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	0,70	0,60	0,57	-7%	0,03	0,03	0,03	2%
<b>Epargne brute</b>	<b>1,63</b>	<b>2,06</b>	<b>2,50</b>	<b>19%</b>	<b>0,16</b>	<b>1,09</b>	<b>0,85</b>	<b>-23%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2,60</b>	<b>2,17</b>	<b>2,69</b>	<b>22%</b>	<b>0,28</b>	<b>1,09</b>	<b>1,30</b>	<b>17%</b>
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	1,86	1,89	2,50	30%	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>0,97</b>	<b>0,10</b>	<b>0,19</b>	<b>85%</b>	<b>0,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,45</b>	
<i>dont subventions</i>	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
<i>dont emprunt</i>	0,97	0,10	0,00	-100%	0,12	0,00	0,44	

#### L'aérodrome de Lasbordes : 0.2 M€

Cet aérodrome a été transféré par l'Etat en 2007. En 2012, le budget de fonctionnement représente 0,13 M€ euros de recettes (produit de la taxe d'atterrissage, des loyers des bâtiments mis à disposition des clubs, et dotation de décentralisation de l'Etat) qui couvriront les dépenses de fonctionnement.

Il a été proposé des investissements pour 60 000 euros, dont le solde sera couvert par un emprunt d'équilibre.

Les budgets des ZAC disposent d'une comptabilité de stocks de terrains aménagés. Les principes sont les suivants : les dépenses d'acquisition et

d'aménagement de ces terrains sont enregistrées en fonctionnement puis immobilisées dans un compte de la section d'investissement qui retrace la valeur des terrains aménagés.

Les cessions de terrains sont également enregistrées en fonctionnement et chaque vente fait l'objet d'une sortie de stocks.

Pour cette raison la présentation des budgets ci-après fait surtout apparaître des dépenses et recettes réelles en section de fonctionnement.

	Aérodrome de Lasbordes			
	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>0,13</b>	<b>0,15</b>	<b>0,13</b>	<b>-13%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	0,08	0,15	0,13	-13%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,07</b>	<b>0,12</b>	<b>0,13</b>	<b>11%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	0,00	0,00	0,00	
<b>Epargne brute</b>	<b>0,06</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-47%</b>
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>	<b>0,06</b>	<b>0,10</b>	<b>0,06</b>	<b>-41%</b>
<b>Recettes d'investissement (hrs dette)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,06</b>	<b>0,06</b>	<b>-12%</b>
<i>Emprunt</i>	0,00	0,06	0,06	

## Les ZAC et lotissements

### Le budget de la ZAC du Cancéropôle : 6 M€

En 2012, les travaux sont en phase de diminution. Ils représenteront 3 M€ financés par 1,5 M€ de ventes et une subvention d'équilibre de 5M€.

Les recettes de cessions de terrains sont supérieures aux dépenses restantes. Lorsque l'excédent sera constaté, il fera l'objet d'un reversement au budget général.

### Le budget du lotissement ELCA : 0,14 M€

Les aménagements sont en cours de finalisation.

	Cancéropôle				Elca			
	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>8,42</b>	<b>7,27</b>	<b>6,49</b>	<b>-12%</b>	<b>0,05</b>	<b>0,14</b>	<b>0,14</b>	<b>-2%</b>
<i>dont ventes de terrains</i>	5,42	2,27	1,49	-36%	0,05	0,14	0,14	-2%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	3,00	5,00	5,00	-2%				
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>12,47</b>	<b>6,04</b>	<b>2,88</b>	<b>-53%</b>	<b>0,05</b>	<b>0,03</b>	<b>0,14</b>	<b>436%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	0,06	0,33	0,14	-59%	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>								
<b>Recettes d'investissement (hrs dette)</b>	<b>4,90</b>							
<i>Emprunt</i>	4,90							

### Le budget du lotissement Bordelongue : 4 M€

Ce budget est transitoire avant le passage en concession de cette opération. Les recettes de fonctionnement représentent 0,01 M€ correspondant à la vente de terrains et 0,1 M€ de subventions d'équilibre. Ces produits financent 0,8 M€ de travaux.

### Le budget 4 saisons à Fonbeauzard : 0.18 M€

Les aménagements sont en cours de finalisation. Les recettes de cessions couvrent les dépenses restantes.

	Bordelongue				4 Saisons Fonbeauzard			
	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants	2010	2011	2012	Variation 12/11 en € constants
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>0,94</b>	<b>0,80</b>	<b>0,01</b>	<b>-99%</b>	<b>0,03</b>	<b>0,08</b>	<b>0,18</b>	<b>116%</b>
<i>dont ventes de terrains</i>	0,74	0,74	0,01	-99%	0,03	0,08	0,18	116%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	0,20	0,06	0,00	-100%				
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,94</b>	<b>0,80</b>	<b>0,01</b>	<b>-99%</b>	<b>0,03</b>	<b>0,08</b>	<b>0,18</b>	<b>116%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	0,00	0,00	0,00					
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>						0	0	
<b>Recettes d'investissement (hrs dette)</b>								
<i>Emprunt</i>								

# Annexes



# Note méthodologique

## **Le budget et le vote des taux d'imposition**

Pour l'adoption de ce budget 2012, le Grand Toulouse va procéder en deux temps :

- ▶ En décembre 2011, le budget primitif qui sera soumis au vote du Conseil de Communauté sera établi sur des éléments estimés de croissance des bases d'imposition et des dotations de l'Etat.
- ▶ Puis, en mars 2012, après notification par les services de l'Etat des bases d'imposition, du montant de la CVAE, de l'IFER et de la TAS-COM ainsi que des autres concours financiers, le Conseil sera en mesure d'adopter, comme chaque année, les taux de cotisation foncière des entreprises et des taxes ménages.

A cette occasion, les ajustements budgétaires seront pris en compte dans une décision modificative n°1, complémentaire au budget primitif.

## **La procédure budgétaire**

Pour ce budget 2012, les services de la communauté ont élaboré leurs propositions budgétaires en s'appuyant sur une segmentation des activités tant en fonctionnement qu'en investissement.

L'élaboration a bien sûr tenu compte de la nouvelle procédure d'autorisation de programme et de crédits de paiement.

L'exécution du budget 2012 permettra ainsi de mesurer les moyens alloués à chaque projet communautaire.

Le budget reste présenté comme cela est prévu dans les normes réglementaires et comptables :

M14 pour le budget principal, les budgets des ZAC, lotissements, infrastructures métropolitaines de télécommunication, immobilier d'entreprises, et M4 pour les budgets assainissement, eau et Lasbordes.

## **Lecture des tableaux**

Dans les tableaux d'analyse, les évolutions indiquées sont des évolutions réelles qui retraitent l'inflation. L'inflation prise en compte en 2011 est de 1.75%.

## **Population**

La population du Grand Toulouse est 696 404 habitants (dernier arrêté connu de décembre 2010).

## **ABREVIATIONS**

**4 T** : 4 Taxes

**AC** : Attribution de Compensation

**CIF** : Coefficient d'Intégration Fiscale

**CA** : Communautés d'Agglomération

**CC** : Communautés de Communes

**CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises

**CU** : Communautés Urbaines

**DC** : Dotation de Compensation

**DCRTP** : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

**DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement

**DGN** : Dotation Globale de Neutralisation

**DI** : Dotation d'Intercommunalité

**DSC** : Dotation de Solidarité Communautaire

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**FA** : Fiscalité Additionnelle

**FB** : Foncier Bâti

**FNB** : Foncier Non Bâti

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

**FPU** : Fiscalité Professionnelle Unique

**IM** : Impôts Ménages

**LF** : Loi de Finances

**PF** : Potentiel Fiscal

**PFI** : Potentiel Financier

**PVA** : Plafonnement en fonction de la Valeur Ajoutée

**RA** : Redevance Assainissement

**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**SAN** : Syndicat d'Agglomération Nouvelle

**SPPS** : Suppression Progressive de la Part Salaires

**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**TH** : Taxe d'Habitation

**TMN** : Taux Moyen National

**TMP** : Taux Moyen Pondéré

**TP** : Taxe Professionnelle

**TPU** : Taxe Professionnelle Unique

**TPZ** : Taxe Professionnelle de Zone

**VP** : Valeur de Point

**ZAE** : Zone d'Activité Economique



## DEFINITIONS

**Abattements** : réductions appliquées sur les bases d'imposition de la taxe d'habitation des résidences principales. Les abattements sont obligatoires pour charges de famille. Les collectivités locales peuvent, d'autre part, instituer un abattement général qui s'applique à l'ensemble des redevables, et un abattement spécial réservé aux non-imposables sur le revenu et dont la valeur locative n'excède pas un certain montant.

**Attribution de Compensation** : attribution à caractère obligatoire versée à une commune membre par le groupement à taxe professionnelle unique (TPU). Elle permet de lui restituer le produit de taxe professionnelle qu'elle percevait l'année précédant le passage en TPU (y compris les compensations pour suppression progressive de la part salaire et zones de redynamisation urbaine / zones franches urbaines), corrigé du montant des impôts et compensations ménages que le groupement prélevait auparavant sur le territoire de la commune et des charges que celle-ci transfère.

**Bases brutes Potentiel Fiscal** : bases d'imposition utilisées pour le calcul du potentiel fiscal.

Pour la taxe d'habitation, il s'agit des valeurs locatives brutes diminuées des exonérations fixées par l'état. Les abattements de taxe d'habitation décidés par les collectivités ne viennent donc pas diminuer les « bases brutes potentiel fiscal » de taxe d'habitation. Pour les taxes foncières et la taxe professionnelle, les « bases brutes potentiel fiscal » sont égales aux bases nettes d'imposition augmentées des exonérations votées par la collectivité.

**Base d'imposition** : elle sert à calculer l'impôt de chaque contribuable. Elle est égale à la valeur locative cadastrale pour la taxe d'habitation, au revenu net cadastral pour les taxes foncières, à certains éléments utilisés pour l'exercice de l'activité pour la taxe professionnelle.

**Bases plafonnées** : les cotisations de taxe professionnelle de chaque entreprise sont plafonnées en fonction de leur valeur ajoutée. Suite à l'article 85 de la loi de finances pour 2006, ce plafonnement est fixé à 3,5% de la valeur ajoutée. Les bases plafonnées correspondent aux bases des entreprises qui ont bénéficié d'un dégrèvement à ce titre pour n-2.

**Dotations d'intercommunalité** : Egale à la DGF totale moins la dotation de compensation. Cette dernière étant égale à 0 jusqu'en 2003, la dotation d'intercommunalité est alors égale à la DGF totale. La dotation d'intercommunalité des CU est indexée sur la dotation forfaitaire des communes.

**Dotations de compensation** : dotation créée en 2004. Elle est égale à la somme de la compensation SPPS 2003 et du FNP.DCTP 2003, indexée selon l'évolution 2004 de la dotation de compensation des communes.

**Dotations de Solidarité Communautaire** : allocation, facultative pour les communautés de communes et pour les communautés d'agglomération et obligatoires dans le cas des communautés urbaines, que le regroupement verse aux communes. Son enveloppe globale correspond à une partie de la croissance du produit de TP du groupement. Le partage de la DSC s'effectue en fonction de critères choisis par les membres du conseil communautaire.

**Epargne brute** : elle est égale à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.

**Epargne de gestion** : différence entre les recettes de fonctionnement et les recettes de dépenses courantes de gestion.

**Epargne nette** : elle représente l'épargne brute diminuée du remboursement annuel du capital de la dette.

## DEFINITIONS

**Plafonnement** : ce terme désigne désormais la limitation du montant de la cotisation économique territoriale par rapport à la valeur ajoutée de l'entreprise au cours de la période de référence.

**Population DGF** : population égale à la population totale (ou population INSEE) augmentée d'une personne par résidence secondaire et par place de caravanes (ce dernier chiffre est porté à 2 si la commune est éligible à la DSU ou à la DSR bourg centre en n-2).

**Potentiel fiscal** : somme que produiraient les quatre taxes directes d'une commune ou d'un groupement en appliquant aux bases brutes potentiel fiscal de ces quatre taxes les taux moyens nationaux pour une année considérée. Pondéré par la population, il sert généralement d'indicateur de richesse fiscale.

**Potentiel financier** : somme du potentiel fiscal 4 taxes et de la dotation forfaitaire n-1 hors compensation de la « part salaires ». Il s'agit à partir de 2005 d'un nouvel indicateur de richesse, utilisé pour la répartition des dotations de péréquation communales.

**PVA plafonné** : pour 4 grandes entreprises (France Telecom, AREVA, RATP et EDF), le dégrèvement issu du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée dépasserait le montant plafond fixé par la loi à 76,225 M€. Le ticket modérateur dû par la collectivité au titre de ces quatre entreprises est diminué de 20%. Les bases des entreprises à PVA plafonné correspondent aux bases de ces quatre grandes entreprises.

**Révision** : réexamen et mise à jour des évaluations foncières pour la totalité des propriétés bâties ou non bâties. La procédure est fixée par lois de finances ; les révisions doivent avoir lieu, en principe, tous les 6 ans.

**Suppression Progressive de la Part Salaires (SPPS)** : dispositif d'abattement mis en œuvre par la loi de finances pour 1999 conduisant, en 2003, à la suppression totale de la fraction des salaires pris en compte dans la base d'imposition à la taxe professionnelle.

**Taux moyen pondéré** : le calcul d'un taux d'imposition moyen pour plusieurs collectivités est égal au rapport entre la somme des produits fiscaux et la somme des bases d'imposition. C'est donc le taux qui, appliqué à l'ensemble des bases, permet d'obtenir l'ensemble des produits. Lorsque le taux moyen est par ailleurs consolidé (c'est-à-dire qu'il concerne à la fois les communes et le groupement), les bases de référence sont les bases communales, éventuellement majorées des bases de taxe professionnelle de zone, ou les bases intercommunales en cas de taxe professionnelle unique.



# Budget principal

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 650 980,00	22 247 494,97	22 247 494,97	22 247 494,97
204	Subventions d'équipement versées	54 839 053,00	58 992 943,00	58 992 943,00	58 992 943,00
21	Immobilisations corporelles	57 894 295,00	44 248 201,58	44 248 201,58	44 248 201,58
23	Immobilisations en cours	115 709 442,00	143 297 564,81	143 297 564,81	143 297 564,81
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>246 093 770,00</b>	<b>268 786 204,36</b>	<b>268 786 204,36</b>	<b>268 786 204,36</b>
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 026 000,00	282 492 900,00	282 492 900,00	282 492 900,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	1 693 000,00	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	3 310 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>247 349 000,00</b>	<b>282 602 900,00</b>	<b>282 602 900,00</b>	<b>282 602 900,00</b>
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>	<b>3 080 000,00</b>	<b>3 944 000,00</b>	<b>3 944 000,00</b>	<b>3 944 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>496 522 770,00</b>	<b>555 333 104,36</b>	<b>555 333 104,36</b>	<b>555 333 104,36</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	559 274,00	559 274,00	559 274,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	12 928 760,00	12 928 760,00	12 928 760,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>13 488 034,00</b>	<b>13 488 034,00</b>	<b>13 488 034,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>496 522 770,00</b>	<b>568 821 138,36</b>	<b>568 821 138,36</b>	<b>568 821 138,36</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>568 821 138,36</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	25 847 210,00	34 474 297,00	34 474 297,00	34 474 297,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	375 109 378,00	410 996 820,36	410 996 820,36	410 996 820,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>400 956 588,00</b>	<b>445 471 117,36</b>	<b>445 471 117,36</b>	<b>445 471 117,36</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	21 000 000,00	27 500 000,00	27 500 000,00	27 500 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	6 825 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	12 875 000,00	13 800 000,00	13 800 000,00	13 800 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>40 708 500,00</b>	<b>54 029 500,00</b>	<b>54 029 500,00</b>	<b>54 029 500,00</b>
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>	<b>3 080 000,00</b>	<b>4 069 000,00</b>	<b>4 069 000,00</b>	<b>4 069 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>444 745 088,00</b>	<b>503 569 617,36</b>	<b>503 569 617,36</b>	<b>503 569 617,36</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	27 655 682,00	18 237 601,00	18 237 601,00	18 237 601,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	24 122 000,00	34 085 160,00	34 085 160,00	34 085 160,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	12 928 760,00	12 928 760,00	12 928 760,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>51 777 682,00</b>	<b>65 251 521,00</b>	<b>65 251 521,00</b>	<b>65 251 521,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>496 522 770,00</b>	<b>568 821 138,36</b>	<b>568 821 138,36</b>	<b>568 821 138,36</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>568 821 138,36</b>

<b>Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>51 763 487,00</b>
--	----------------------

# Budget principal

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL	
011	Charges à caractère général	78 406 682,00	77 928 348,00	77 928 348,00	77 928 348,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 261 500,00	133 512 622,00	133 512 622,00	133 512 622,00	
014	Atténuations de produits	288 939 218,00	294 367 165,00	294 367 165,00	294 367 165,00	
65	Autres charges de gestion courante	151 077 180,00	166 445 902,00	166 445 902,00	166 445 902,00	
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	567 700,00	711 593,00	711 593,00	711 593,00	
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>637 252 280,00</b>	<b>672 965 630,00</b>	<b>672 965 630,00</b>	<b>672 965 630,00</b>	
66	Charges financières	3 791 000,00	5 728 000,00	5 728 000,00	5 728 000,00	
67	Charges exceptionnelles	188 000,00	849 060,00	849 060,00	849 060,00	
022	Dépenses imprévues	300 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>641 531 280,00</b>	<b>680 542 690,00</b>	<b>680 542 690,00</b>	<b>680 542 690,00</b>	
+						
023		Virement à la section d'investissement (5)	27 655 682,00	18 237 601,00	18 237 601,00	18 237 601,00
042		Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	24 122 000,00	34 085 160,00	34 085 160,00	34 085 160,00
043		Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>51 777 682,00</b>	<b>52 322 761,00</b>	<b>52 322 761,00</b>	<b>52 322 761,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>693 308 962,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>732 865 451,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL	
013	Atténuations de charges	162 500,00	179 348,00	179 348,00	179 348,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes	21 452 575,00	29 448 907,00	29 448 907,00	29 448 907,00	
73	Impôts et taxes	457 058 381,00	500 369 000,00	500 369 000,00	500 369 000,00	
74	Dotations et participations	196 168 184,00	182 750 999,00	182 750 999,00	182 750 999,00	
75	Autres produits de gestion courante	17 709 917,00	18 887 926,00	18 887 926,00	18 887 926,00	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>692 551 557,00</b>	<b>731 636 180,00</b>	<b>731 636 180,00</b>	<b>731 636 180,00</b>	
76	Produits financiers	195 405,00	267 997,00	267 997,00	267 997,00	
77	Produits exceptionnels	62 000,00	402 000,00	402 000,00	402 000,00	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>692 808 962,00</b>	<b>732 306 177,00</b>	<b>732 306 177,00</b>	<b>732 306 177,00</b>	
+						
042		Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	500 000,00	559 274,00	559 274,00	559 274,00
043		Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>500 000,00</b>	<b>559 274,00</b>	<b>559 274,00</b>	<b>559 274,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>693 308 962,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	<b>732 865 451,00</b>	

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>732 865 451,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>51 763 487,00</b>
---	----------------------

# Budget annexe Assainissement

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	300 000,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
23	Immobilisations en cours	18 657 100,00	11 926 375,00	11 926 375,00	11 926 375,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>19 007 100,00</b>	<b>12 441 375,00</b>	<b>12 441 375,00</b>	<b>12 441 375,00</b>
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	53 760 000,00	57 403 000,00	57 403 000,00	57 403 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>53 760 000,00</b>	<b>57 403 000,00</b>	<b>57 403 000,00</b>	<b>57 403 000,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>72 767 100,00</b>	<b>69 844 375,00</b>	<b>69 844 375,00</b>	<b>69 844 375,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	900 000,00	1 700 282,00	1 700 282,00	1 700 282,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>900 000,00</b>	<b>1 700 282,00</b>	<b>1 700 282,00</b>	<b>1 700 282,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>73 667 100,00</b>	<b>71 544 657,00</b>	<b>71 544 657,00</b>	<b>71 544 657,00</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)**

=

**TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES**
**71 544 657,00**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	3 648 440,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 271 320,00	63 048 980,00	63 048 980,00	63 048 980,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>66 919 760,00</b>	<b>63 768 980,00</b>	<b>63 768 980,00</b>	<b>63 768 980,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>66 919 760,00</b>	<b>63 768 980,00</b>	<b>63 768 980,00</b>	<b>63 768 980,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	3 547 340,00	5 016 101,00	5 016 101,00	5 016 101,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	3 200 000,00	2 759 576,00	2 759 576,00	2 759 576,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 747 340,00</b>	<b>7 775 677,00</b>	<b>7 775 677,00</b>	<b>7 775 677,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>73 667 100,00</b>	<b>71 544 657,00</b>	<b>71 544 657,00</b>	<b>71 544 657,00</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**
**71 544 657,00**
**Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
**6 075 395,00**

# Budget annexe Assainissement

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 905 160,00	8 708 443,00	8 708 443,00	8 708 443,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	495 500,00	1 542 700,00	1 542 700,00	1 542 700,00
014	Atténuations de produits	700 000,00	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	1 035 000,00	1 035 000,00	1 035 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 000 660,00</b>	<b>11 286 143,00</b>	<b>11 286 143,00</b>	<b>11 286 143,00</b>
66	Charges financières	1 125 000,00	928 000,00	928 000,00	928 000,00
67	Charges exceptionnelles	755 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>11 910 660,00</b>	<b>12 814 143,00</b>	<b>12 814 143,00</b>	<b>12 814 143,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 547 340,00	5 016 101,00	5 016 101,00	5 016 101,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	3 200 000,00	2 759 576,00	2 759 576,00	2 759 576,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>6 747 340,00</b>	<b>7 775 677,00</b>	<b>7 775 677,00</b>	<b>7 775 677,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 658 000,00</b>	<b>20 589 820,00</b>	<b>20 589 820,00</b>	<b>20 589 820,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>20 589 820,00</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	16 649 000,00	19 339 460,00	19 339 460,00	19 339 460,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	645 000,00	751 278,00	751 278,00	751 278,00
75	Autres produits de gestion courante	464 000,00	498 800,00	498 800,00	498 800,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>17 758 000,00</b>	<b>20 589 538,00</b>	<b>20 589 538,00</b>	<b>20 589 538,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>17 758 000,00</b>	<b>20 589 538,00</b>	<b>20 589 538,00</b>	<b>20 589 538,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	900 000,00	1 700 282,00	1 700 282,00	1 700 282,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>900 000,00</b>	<b>1 700 282,00</b>	<b>1 700 282,00</b>	<b>1 700 282,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 658 000,00</b>	<b>22 289 820,00</b>	<b>22 289 820,00</b>	<b>22 289 820,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 289 820,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 075 395,00
---	--------------

# Budget annexe Eau

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	227 156,00	227 156,00	227 156,00
21	Immobilisations corporelles	354 000,00	746 520,00	746 520,00	746 520,00
23	Immobilisations en cours	13 391 740,00	8 811 907,00	8 811 907,00	8 811 907,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>13 805 740,00</b>	<b>9 785 583,00</b>	<b>9 785 583,00</b>	<b>9 785 583,00</b>
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	9 903 300,00	16 909 400,00	16 909 400,00	16 909 400,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>9 903 300,00</b>	<b>16 909 400,00</b>	<b>16 909 400,00</b>	<b>16 909 400,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>23 709 040,00</b>	<b>26 694 983,00</b>	<b>26 694 983,00</b>	<b>26 694 983,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	374 000,00	416 260,00	416 260,00	416 260,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>374 000,00</b>	<b>416 260,00</b>	<b>416 260,00</b>	<b>416 260,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>24 083 040,00</b>	<b>27 111 243,00</b>	<b>27 111 243,00</b>	<b>27 111 243,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>27 111 243,00</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	482 000,00	482 000,00	482 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 179 220,00	21 602 843,00	21 602 843,00	21 602 843,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>17 179 220,00</b>	<b>22 084 843,00</b>	<b>22 084 843,00</b>	<b>22 084 843,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>17 179 220,00</b>	<b>22 084 843,00</b>	<b>22 084 843,00</b>	<b>22 084 843,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	5 953 820,00	1 808 600,00	1 808 600,00	1 808 600,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	950 000,00	3 217 800,00	3 217 800,00	3 217 800,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 903 820,00</b>	<b>5 026 400,00</b>	<b>5 026 400,00</b>	<b>5 026 400,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>24 083 040,00</b>	<b>27 111 243,00</b>	<b>27 111 243,00</b>	<b>27 111 243,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>27 111 243,00</b>
---	----------------------

<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 610 140,00</b>
---	---------------------



# Budget annexe Eau

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 908 180,00	7 854 000,00	7 854 000,00	7 854 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 912 800,00	2 488 230,00	2 488 230,00	2 488 230,00
014	Atténuations de produits	1 800 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	410 000,00	10 101 000,00	10 101 000,00	10 101 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 030 980,00</b>	<b>22 443 230,00</b>	<b>22 443 230,00</b>	<b>22 443 230,00</b>
66	Charges financières	322 200,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
67	Charges exceptionnelles	102 000,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>10 455 180,00</b>	<b>23 330 230,00</b>	<b>23 330 230,00</b>	<b>23 330 230,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 953 820,00	1 808 600,00	1 808 600,00	1 808 600,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	950 000,00	3 217 800,00	3 217 800,00	3 217 800,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>6 903 820,00</b>	<b>5 026 400,00</b>	<b>5 026 400,00</b>	<b>5 026 400,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 359 000,00</b>	<b>28 356 630,00</b>	<b>28 356 630,00</b>	<b>28 356 630,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>28 356 630,00</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	16 805 000,00	27 468 500,00	27 468 500,00	27 468 500,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	180 000,00	211 870,00	211 870,00	211 870,00
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>16 985 000,00</b>	<b>27 680 370,00</b>	<b>27 680 370,00</b>	<b>27 680 370,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	260 000,00	260 000,00	260 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>16 985 000,00</b>	<b>27 940 370,00</b>	<b>27 940 370,00</b>	<b>27 940 370,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	374 000,00	416 260,00	416 260,00	416 260,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>374 000,00</b>	<b>416 260,00</b>	<b>416 260,00</b>	<b>416 260,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 359 000,00</b>	<b>28 356 630,00</b>	<b>28 356 630,00</b>	<b>28 356 630,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>28 356 630,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 610 140,00
---	--------------

# Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>280 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>190 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	3 873 304,00	3 892 000,00	3 892 000,00	3 892 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 873 304,00</b>	<b>3 892 000,00</b>	<b>3 892 000,00</b>	<b>3 892 000,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 153 304,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 153 304,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>4 082 000,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	190 000,00	190 000,00	190 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 089 304,00	1 391 000,00	1 391 000,00	1 391 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 089 304,00</b>	<b>1 581 000,00</b>	<b>1 581 000,00</b>	<b>1 581 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 089 304,00</b>	<b>1 581 000,00</b>	<b>1 581 000,00</b>	<b>1 581 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	1 928 630,00	1 928 630,00	1 928 630,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 064 000,00	572 370,00	572 370,00	572 370,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 064 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 153 304,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>	<b>4 082 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 082 000,00</b>
---	---------------------

<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 501 000,00</b>
---	---------------------

# Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 057 400,00	5 860 500,00	5 860 500,00	5 860 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 057 400,00</b>	<b>5 860 500,00</b>	<b>5 860 500,00</b>	<b>5 860 500,00</b>
66	Charges financières	600 500,00	571 000,00	571 000,00	571 000,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	55 727,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 713 627,00</b>	<b>6 431 500,00</b>	<b>6 431 500,00</b>	<b>6 431 500,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	1 928 630,00	1 928 630,00	1 928 630,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 064 000,00	572 370,00	572 370,00	572 370,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 064 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 777 627,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 932 500,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	-	-	-	-
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	7 777 627,00	8 932 500,00	8 932 500,00	8 932 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>7 777 627,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 777 627,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 777 627,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>	<b>8 932 500,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 932 500,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>2 501 000,00</b>
---	---------------------

# Budget annexe Infrastructures métropolitaines de

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	820 000,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
23	Immobilisations en cours	263 079,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 086 079,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>2 900 000,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 986 079,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 986 079,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>

		+			
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>					
		=			
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>		<b>4 200 000,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 900 000,00	3 340 000,00	3 340 000,00	3 340 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>	<b>3 350 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	830 079,00	739 556,00	739 556,00	739 556,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	256 000,00	110 444,00	110 444,00	110 444,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 086 079,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>850 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 986 079,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>	<b>4 200 000,00</b>

		+			
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					
		=			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>4 200 000,00</b>			

<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>850 000,00</b>			
---	--	-------------------	--	--	--

# Budget annexe Infrastructures métropolitaines de télécommunication

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	100 000,00	352 000,00	352 000,00	352 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>100 000,00</b>	<b>352 000,00</b>	<b>352 000,00</b>	<b>352 000,00</b>
66	Charges financières	28 921,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>128 921,00</b>	<b>382 000,00</b>	<b>382 000,00</b>	<b>382 000,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	830 079,00	739 556,00	739 556,00	739 556,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	256 000,00	110 444,00	110 444,00	110 444,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 086 079,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>850 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 215 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 232 000,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	923 000,00	1 072 000,00	1 072 000,00	1 072 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	292 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 215 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 215 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 215 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>	<b>1 232 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 232 000,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>850 000,00</b>
---	-------------------

# Budget annexe ZAC Cancéropôle

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	25 227 290,00	22 605 380,00	22 605 380,00	22 605 380,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>25 227 290,00</b>	<b>22 605 380,00</b>	<b>22 605 380,00</b>	<b>22 605 380,00</b>
45...1	Total des op. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>25 227 290,00</b>	<b>22 605 380,00</b>	<b>22 605 380,00</b>	<b>22 605 380,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	30 648 226,00	35 918 018,00	35 918 018,00	35 918 018,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>30 648 226,00</b>	<b>35 918 018,00</b>	<b>35 918 018,00</b>	<b>35 918 018,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>55 875 516,00</b>	<b>58 523 398,00</b>	<b>58 523 398,00</b>	<b>58 523 398,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>58 523 398,00</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 000 000,00	19 000 000,00	19 000 000,00	19 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>24 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>24 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>	<b>19 000 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	31 875 516,00	39 523 398,00	39 523 398,00	39 523 398,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>31 875 516,00</b>	<b>39 523 398,00</b>	<b>39 523 398,00</b>	<b>39 523 398,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>55 875 516,00</b>	<b>58 523 398,00</b>	<b>58 523 398,00</b>	<b>58 523 398,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>58 523 398,00</b>
---	----------------------

<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 605 380,00</b>
---	---------------------

# Budget annexe ZAC Cancéropôle

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 461 810,00	2 747 000,00	2 747 000,00	2 747 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 461 810,00</b>	<b>2 747 000,00</b>	<b>2 747 000,00</b>	<b>2 747 000,00</b>
66	Charges financières	330 000,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	250 000,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 041 810,00</b>	<b>2 883 000,00</b>	<b>2 883 000,00</b>	<b>2 883 000,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	31 875 516,00	39 523 398,00	39 523 398,00	39 523 398,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	547 000,00	733 000,00	733 000,00	733 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>32 422 516,00</b>	<b>40 256 398,00</b>	<b>40 256 398,00</b>	<b>40 256 398,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 464 326,00</b>	<b>43 139 398,00</b>	<b>43 139 398,00</b>	<b>43 139 398,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>43 139 398,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 269 100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 269 100,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	5 000 000,00	5 488 380,00	5 488 380,00	5 488 380,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 269 100,00</b>	<b>6 488 380,00</b>	<b>6 488 380,00</b>	<b>6 488 380,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	30 648 226,00	35 918 018,00	35 918 018,00	35 918 018,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	547 000,00	733 000,00	733 000,00	733 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>31 195 226,00</b>	<b>36 651 018,00</b>	<b>36 651 018,00</b>	<b>36 651 018,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 464 326,00</b>	<b>43 139 398,00</b>	<b>43 139 398,00</b>	<b>43 139 398,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>43 139 398,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>3 605 380,00</b>
---	---------------------

# Budget annexe Lotissement ELCA

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	573 596,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	573 596,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
	<b>TOTAL</b>	573 596,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>650 599,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	685 033,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	685 033,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
	<b>TOTAL</b>	685 033,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>650 599,00</b>

<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	-
---	---



# Budget annexe Lotissement ELCA

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 000,00	136 437,00	136 437,00	136 437,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
666	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>20 000,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	5 000,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>25 000,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	685 033,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>685 033,00</b>	<b>650 599,00</b>	<b>650 599,00</b>	<b>650 599,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>710 033,00</b>	<b>787 036,00</b>	<b>787 036,00</b>	<b>787 036,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>787 036,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOIE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	136 437,00	136 437,00	136 437,00	136 437,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>	<b>136 437,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	573 596,00	650 599,00	650 599,00	650 599,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>573 596,00</b>	<b>650 599,00</b>	<b>650 599,00</b>	<b>650 599,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>710 033,00</b>	<b>787 036,00</b>	<b>787 036,00</b>	<b>787 036,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>787 036,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-
---	---

# Budget annexe Lotissement Bordelongue

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
	<b>TOTAL</b>	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>				2 637 632,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
	<b>TOTAL</b>	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				2 637 632,00
	<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				-

# Budget annexe Lotissement Bordelongue

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	730 839,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>730 839,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	64 832,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>795 671,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 673 620,00</b>	<b>2 637 632,00</b>	<b>2 637 632,00</b>	<b>2 637 632,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 469 291,00</b>	<b>2 643 632,00</b>	<b>2 643 632,00</b>	<b>2 643 632,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 643 632,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	740 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>740 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	55 671,00	-	-	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>795 671,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 673 620,00	2 637 632,00	2 637 632,00	2 637 632,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 673 620,00</b>	<b>2 637 632,00</b>	<b>2 637 632,00</b>	<b>2 637 632,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 469 291,00</b>	<b>2 643 632,00</b>	<b>2 643 632,00</b>	<b>2 643 632,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 643 632,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-
---	---

# Budget annexe Aéroport de

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	95 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>95 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>95 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>95 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
					+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>					=
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>					<b>57 000,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	63 816,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>63 816,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>63 816,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	31 184,00	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>31 184,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>95 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
					+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>57 000,00</b>
<b>Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					-

# Budget annexe Lotissement Lasbordes

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	111 300,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>111 300,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	-	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>113 300,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	31 184,00	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>31 184,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>144 484,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>130 000,00</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	146 484,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>146 484,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>146 484,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>146 484,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>130 000,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-
---	---

# Budget annexe Lotissement Quatre Saisons - Fonbeauzard

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses financières</b>	-	-	-	-
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	351 240,00	351 240,00	351 240,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	-	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
	<b>TOTAL</b>	-	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
					+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>					
					=
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>					<b>351 240,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	<b>Total des recettes financières</b>	-	-	-	-
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>	-	-	-	-
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	351 240,00	351 240,00	351 240,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	-	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
	<b>TOTAL</b>	-	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
					+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					
					=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>351 240,00</b>
<b>Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					-

# Budget annexe Lotissement Quatre Saisons - Fonbeauzard

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	80 000,00	175 620,00	175 620,00	175 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>80 000,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>80 000,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	351 240,00	351 240,00	351 240,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>80 000,00</b>	<b>526 860,00</b>	<b>526 860,00</b>	<b>526 860,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>526 860,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	80 000,00	175 620,00	175 620,00	175 620,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>80 000,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>80 000,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>	<b>175 620,00</b>
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	351 240,00	351 240,00	351 240,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>	<b>351 240,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>80 000,00</b>	<b>526 860,00</b>	<b>526 860,00</b>	<b>526 860,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>526 860,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-
---	---



Direction des finances

Direction générale adjointe finances et administration générale